

Exercice 2006. *Nous nous concentrons sur la Suisse.
Avec succès.*

+ + + + + + +

+ + + + + + + +

+ + + + + + +

+ + + + + + + +

+ + + + + + +

+ + + + + + + +

+ + + + + + +

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Chiffres-clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2006	2005	Variation
en millions de CHF			%
Primes brutes	2 697,5	2 608,6	+ 3,4
Primes acquises pour compte propre	2 537,0	2 469,5	+ 2,7
Provisions techniques pour compte propre	7 080,8	6 878,6	+ 2,9
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	2 359,4	2 599,8	- 9,2
Placements de capitaux	10 437,7	9 587,0	+ 8,9
Placements pour le compte et au risque de tiers	2 359,4	2 599,8	- 9,2
Résultat technique	143,2	- 46,8	n.a.
Résultat financier	322,1	350,7	- 8,2
Bénéfice annuel consolidé	309,1	272,2	+ 13,6
Capital propre consolidé	2 524,1	2 201,0	+ 14,7
Rendement du capital propre	13,1%	13,5%	
Non-vie			
Primes brutes	2 023,2	1 952,6	+ 3,6
Primes acquises pour compte propre	1 884,5	1 834,3	+ 2,7
Provisions techniques pour compte propre	4 121,7	3 959,0	+ 4,1
Résultat technique	163,9	- 19,7	n.a.
Résultat financier	196,7	250,9	- 21,6
Résultat après impôts	233,7	201,3	+ 16,1
Ratio sinistres à primes pour compte propre	65,2%	74,9%	
Taux de frais pour compte propre	24,4%	24,6%	
Taux autres frais techniques (y.c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,7%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	91,3%	101,0%	
Vie			
Primes brutes	674,3	656,0	+ 2,8
Primes acquises pour compte propre	652,5	635,2	+ 2,7
Provisions techniques pour compte propre	2 959,1	2 919,6	+ 1,4
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	2 359,4	2 599,8	- 9,2
Résultat technique	- 20,7	- 27,1	+ 23,6
Résultat financier	125,4	99,8	+ 25,7
Résultat après impôts	75,4	70,9	+ 6,3
Taux de frais pour compte propre	14,9%	13,6%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

n.a. = non applicable

La Mobilière n'est redevable qu'envers ses clients.

Avec l'internationalisation de plus en plus marquée des produits et des services, les marques connues, toujours les mêmes, s'imposent à nous dans presque toutes les villes, dont même les lieux d'attraction semblent clonés. Dans les pays à développement avancé et bientôt dans les pays émergents, nous pouvons acheter les mêmes aliments et boissons, les mêmes fragrances, les mêmes vêtements et les mêmes montres. Toutefois, par contre-coup de la massification, des poussées de dynamisme entraînent le développement de nouveaux produits et services émanant de jeunes entreprises indépendantes. Car toujours les hommes rechercheront l'originalité, la particularité, la singularité, quelque chose qui leur est très personnel.

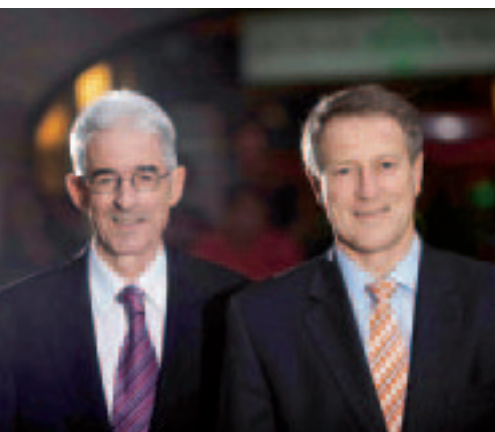
À la prise de conscience de la domination qu'exercent les grandes marques de puissantes entreprises succède inéluctablement l'introspection sur ses propres forces. On ne compte plus les numéros spéciaux par lesquels, en 2006, les médias suisses présentaient des entreprises et des personnes qui sont autant de fleurons de notre pays.

La Mobilière concentre ses efforts sur la Suisse. Même si nous devons aussi nous mesurer de plus en plus à des groupes internationaux, nous ne craignons pas la concurrence. Nous nous appuyons sur nos forces. Le statut de coopérative de la Mobilière nous confère un grand privilège: celui de pouvoir concentrer nos efforts exclusivement sur la satisfaction de nos clients, à qui nous sommes seuls redevables, car la Mobilière n'appartient pas à des actionnaires. Nous vous en présentons la diversité dans la partie illustrée.

Avant-propos	Résumé de l'exercice	4
Philosophie	Exempte de conflits d'intérêts, la Mobilière n'est redevable qu'envers ses clients	6
Coopérative	Rapport de la coopérative	8
	Délégués	10
	Conseil d'administration	12
	Comptes annuels	14
Partie illustrée		19
Groupe Mobilière	Stratégie, objectifs et perspectives	36
	Conseil d'administration de la holding	38
	Compte rendu de l'activité du conseil d'administration	40
	Structure de direction	41
	Comité de direction	42
	Direction	44
Exercice 2006	Résultat global	46
	Non-vie	49
	Vie	54
	Placement de la fortune	56
	Personnel	57
	Gestion des risques	61
	Ecologie et développement durable	63
	Gouvernance d'entreprise	64
	Comptes annuels consolidés	70
Autres informations	Agences générales et agents généraux	92
	Représentations	94
	Partenariats	95

Résumé de l'exercice

La Mobilière, en tant que grande société d'assurance opérant sur une base coopérative, occupe une position unique sur le marché suisse, et tire le meilleur parti de sa forme juridique.



La Mobilière revendique ses racines et son choix de servir exclusivement les marchés de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein. La récente entrée en Suisse de concurrents étrangers n'est pas la moindre des raisons pour lesquelles la Mobilière – dont la structure de base coopérative est un facteur de succès déterminant – se concentre sur ses propres forces. Notre ambition est d'être pour nos clients le partenaire en assurances offrant les services les plus personnalisés.

Nous sommes très satisfaits du déroulement de l'exercice 2006. Malgré le durcissement de la concurrence, nous avons remporté de nouvelles parts de marché dans les deux secteurs non-vie et vie. La Mobilière jouit d'un grand capital de confiance auprès de sa clientèle.

La reprise de l'économie a eu un effet stimulant sur la demande d'assurances. Toutefois, dans le secteur non-vie, la période marquée par la résistance des taux de primes, qui durait depuis plusieurs années, a pris fin au cours du second semestre. Un changement notoire est également intervenu dans la sinistralité, surtout par rapport à 2005. La charge des sinistres a en effet été exceptionnellement faible en 2006. L'avenir dira si la branche parviendra à maintenir à moyen terme une croissance régulière, de pair avec un bon rendement de ses activités.

Au 31 décembre 2006, la Mobilière avait indemnisé la majeure partie des énormes dommages dus à la catastrophe naturelle de 2005; 89% des quelque 12 900 dossiers de sinistres avaient été bouclés. La somme des indemnités versées aux clients à la même date se montait à 360 millions de francs. L'ampleur des dégâts a poussé différentes communes et cantons à l'action. En tant que leader du marché de l'assurance choses, la Mobilière a décidé de participer activement aux efforts de prévention: en 2006, elle a soutenu le lancement de projets dans des zones à risque par un montant de 5 millions de francs prélevés dans le fonds d'excédents de la Coopérative. La Confédération et le canton financent la plus grande part des coûts des projets, et la Mobilière participe à raison de la moitié de l'investissement de la commune. À la suite de la catastrophe de 2005, l'Association Suisse d'Assurances et l'Office fédéral des assurances privées ont décidé d'adapter les bases de l'assurance contre les dommages dus aux événements naturels. Depuis le 1^{er} janvier 2007, les assureurs ont l'obligation légale de garantir une couverture de deux milliards de francs. Pour compenser cette charge de façon solidaire entre tous les assurés, les taux de prime ont été relevés modérément et les franchises adaptées.

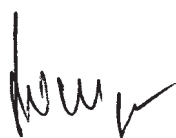
Dans le secteur vie, la bonne situation économique influence positivement nos affaires vie collective, car ses effets bénéfiques engendrent une hausse des salaires et des volumes d'assurance. L'assurance individuelle quant à elle devrait profiter des incertitudes planant sur l'avenir des premier et deuxième piliers: d'une part, le problème du financement de l'AVS n'est pas résolu et, d'autre part,

l'abaissement par paliers du taux de conversion minimal dans la prévoyance professionnelle, engagé entre-temps au niveau politique, entraîne une diminution des rentes futures. Cependant, la demande de produits d'épargne stagne actuellement, ce qui s'explique par des taux d'intérêts jugés trop peu attractifs.

Sur le plan financier, nos résultats sont très positifs, malgré le creux du deuxième trimestre, et nous avons profité de l'excellente performance des valeurs boursières. Les abus présumés – malversations de gestionnaires de caisses de pension et spoliation des intérêts d'actionnaires lors d'une fusion de banques – ont eu un fort écho médiatique et entamé la confiance du public. À ce sujet, nous tenons à apporter les précisions suivantes: pour sa politique de placement, son organisation, ses compétences et ses processus, la Mobilière a mis en place un cadre réglementaire et des mécanismes de contrôle stricts et efficaces. La gestion de la fortune de nos caisses de pension est soumise depuis 2001 déjà au code de déontologie du domaine de la prévoyance professionnelle.

En 2006, la Mobilière a adapté sa charte d'entreprise et, ce faisant, a renforcé et ancré plus solidement encore dans l'entreprise ses valeurs de société coopérative. Sur cette base, la Mobilière a une nouvelle fois fait participer ses clients et ses collaborateurs à son résultat: entre mi-2006 et mi-2007, les entreprises assurées chez nous bénéficient d'une réduction de 10% sur la prime de leur assurance entreprise; une prime de participation à nos résultats a été versée à nos collaborateurs. Nous avons consolidé, en faveur de ces derniers, les patrimoines financiers des caisses de pension, et, par là même, unifié les prestations de prévoyance à l'échelle du groupe. Au regard de l'emploi, la Mobilière a inversé la tendance: à travers la création de 67 postes durant l'exercice écoulé, nous investissons dans l'avenir. Et nous restons la société qui, proportionnellement à sa taille, offre le plus grand nombre de places d'apprentissage dans la branche.

Nous remercions nos clients de leur esprit partenarial et de leur fidélité. Nous devons à nos collaborateurs une part déterminante de notre succès et apprécions la loyauté à l'entreprise dont ils font preuve malgré les conditions souvent ardues dans lesquelles ils œuvrent jour après jour au succès de la Mobilière. Nous leur en sommes reconnaissants.



Albert Lauper
Président du Conseil d'administration



Urs Berger
CEO

Exempte de conflits d'intérêts, la Mobilière n'est redevable qu'envers ses clients

Les coopératives peuvent se consacrer pleinement à satisfaire les besoins de leurs clients. En adoptant sa charte en 2006, la Mobilière a confirmé sans équivoque son caractère de coopérative.

La forme idéale pour une société d'assurances

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis l'origine, sa forme juridique est celle d'une coopérative. Ses fondateurs étaient convaincus des avantages que représentaient la forme de coopérative pour une entreprise d'assurances. En effet, les clients sont également coopérateurs, ce qui préserve l'entreprise de conflits d'intérêts entre les parties prenantes à sa gestion et lui permet d'œuvrer exclusivement à la satisfaction des besoins des clients. Par là même, elle peut se soustraire aux contraintes de rendement à court terme qui découleraient des attentes de gain de la part d'actionnaires. Cet atout détenu par la coopérative se révèle d'autant plus efficace que l'idée même d'assurance est incompatible avec des objectifs à court terme. Si les évolutions à long terme façonnent notre domaine d'activités, c'est parce que le volume de dommages varie sensiblement sur des années voire des décennies. À ce titre, les décomptes respectifs des dommages naturels des deux dernières années parlent d'eux-mêmes: alors qu'en août 2005 nous avons subi une charge record de 485 mio CHF, les dommages naturels de l'année 2006 atteignaient 60 mio CHF. Si nous voulons être capables d'absorber non seulement des variations de cette ampleur mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers tout en subvenant au développement de notre propre entreprise, nous devons disposer d'importants capitaux propres. Or, contrairement aux sociétés cotées en Bourse, nous ne trouvons pas nos liquidités sur le marché des capitaux; aussi devons-nous dégager par nos propres forces les sommes nécessaires. Dans ces conditions, la gestion de nos assurances, durable et autofinancée, implique que nous adoptions des stratégies à long terme.

Les clients participent au succès économique de l'entreprise

Ce ne sont pas des actionnaires, mais des clients qui participent au succès de notre entreprise. Un fonds voué au versement d'excédents est régulièrement alimenté.

La Mobilière s'engage en faveur du public

La Mobilière contribue activement au développement de l'économie, de l'Etat et de la société. Nous considérons que nous avons aussi, à ce titre, le devoir de promouvoir, d'une part, la conscience du risque parmi la population et, d'autre part, la prise de mesures préventives.

Les délégués représentent les intérêts des clients

L'organisation faîtière du Groupe Mobilière en témoigne: les délégués et le conseil d'administration de la coopérative – en leur qualité de représentants des clients – veillent à ce que les intérêts de ceux-ci soient préservés à long terme; les organes de la holding gèrent le groupe selon des principes stratégiques et opérationnels.

Mobilière Suisse Société Coopérative

Délégués
Conseil d'administration de la coopérative

Définit la philosophie et l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA

Conseil d'administration de la holding et des sociétés opératives
Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

La forme coopérative confirmée en tant que fondement de l'entreprise

En 2006, la Mobilière a actualisé sa charte. Elle y confirme ses valeurs et la forme coopérative en tant que fondements de l'entreprise. Les assertions suivantes, se rapportant aux principes fondamentaux, aux visions et aux clients de la Mobilière en témoignent.

Fondamentaux: la Mobilière

- est une compagnie d'assurance organisée sous la forme d'une société coopérative,
- est indépendante et financièrement solide,
- conduit ses activités vers un succès durable.

Vision: la Mobilière

- occupe le premier rang en matière de sécurité, de fiabilité et de proximité avec ses clients,
- est l'assurance en Suisse qui privilégie le plus les relations personnelles,
- est et reste le n° 1 des assurances ménage, entreprises et risque sur la vie.

Clients: la Mobilière

- place ses clients au centre de ses préoccupations,
- est proche de ses clients partout en Suisse, grâce à ses agences générales entrepreneuriales qui ont la compétence de conclure les contrats et de régler les sinistres dans leur région.

Rapport de la coopérative

Assemblée des délégués

A l'assemblée du 19 mai 2006, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2005 de la coopérative. Ils ont décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au conseil d'administration. L'assemblée a pris acte du décès des anciens membres du conseil d'administration Luigi Generali (Muralto) et Walter G. Diener (Zurich). Elle a pris congé des membres du conseil d'administration Keith Satchell (Surrey, GB) et Alfred Marti (Kallnach), en leur exprimant ses vifs remerciements pour leur longue et fructueuse activité au service de la société. A nouvellement été élu au conseil d'administration Daniel Eicher (Moosseedorf). Ont été réélus, Susy Brüscheiler (Erlenbach/ZH) et Peter Kappeler (Berne), Fritz Mühlemann (Rubigen), Ernst Neukomm (Löhningen), Christian Rey (Versoix), Burkhard Vetsch (Balgach) et Karl Weber (Schwyz). PricewaterhouseCoopers SA a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2006. Des séances d'information ont été organisées dans quatre régions de la Suisse à l'intention des délégués afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2006. Il a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'assemblée générale de celle-ci, et renouvelé les mandats de Susy Brüscheiler (Erlenbach/ZH) et de Peter Kappeler (Berne) en qualité d'administrateurs de la Mobilière Suisse Holding SA. Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté la révision du règlement électoral additionnel de la Mobilière Suisse Société Coopérative et a vendu Schopa AG, Zurich, à la Holding en vue de la fusion de Schopa AG avec la Mobilière Suisse Société d'assurances. En outre, il a fixé les règles de placement et de gestion interne des actifs de la coopérative et choisi les candidats qu'il proposera à l'ensemble des membres de la Mobilière Suisse Société Coopérative d'élire comme délégués à l'occasion des élections qui auront lieu prochainement dans la région est et dans le canton de Glaris.

Comptes annuels

Le bouclage des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 14 à 16 du rapport de gestion) fait apparaître un bénéfice de 16,7 mio CHF (16,5 mio CHF un an plus tôt). Le compte de profits et pertes comprend notamment le produit de la participation, à savoir les 12,0 mio CHF de dividendes versés par la Mobilière Suisse Holding SA et 5,7 mio CHF (6,0 mio CHF l'année précédente) représentant le produit de l'intérêt du prêt octroyé à celle-ci. La fortune investie se compose de la participation et du prêt mentionnés ci-dessus. Les actifs circulants se montent à 63,1 mio CHF (42,1 mio CHF l'année précédente). Le capital de tiers, constitué par le fonds d'excédents des assurés, représente 63,4 mio CHF (55,5 mio CHF l'année précédente). Sur ce montant, 9,9 mio CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets à but préventif. Le capital propre (avant utilisation du bénéfice) a progressé à 904,2 mio CHF (899,2 mio CHF l'année précédente).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice résultant du bilan s'établit à 31,2 mio CHF. La proposition du conseil d'administration relative à son utilisation figure à la page 17 du présent rapport. Le conseil d'administration demande à l'assemblée des délégués, qui aura lieu le 25 mai 2007, d'avaliser sa proposition. Il propose notamment d'attribuer 8,0 mio CHF au fonds d'excédents des assurés (8,0 mio CHF l'année précédente).

Engagement au service du public

La coopérative soutient des activités sociales, d'utilité publique, culturelles, sportives et éducatives par des dons et contributions de sa Fondation du Jubilé et par l'achat d'œuvres d'artistes contemporains. Elle assume ainsi sa responsabilité vis-à-vis de la collectivité, même en période de réduction des dépenses publiques.

Fondation du Jubilé

La Fondation du Jubilé encourage la science, les arts ainsi que des réalisations dans d'autres domaines de la culture. Le conseil de fondation décide librement de l'attribution des fonds. En 2006, il a appuyé financièrement 21 projets d'institutions et de personnes dans le pays, pour un montant total de 300 000 CHF.

Dons

Le fonds de donation de la coopérative est doté chaque année de 400 000 CHF, prélevés sur le bénéfice de l'exercice. Ce montant permet de soutenir de nombreux projets à but social et culturel, ou d'intérêt général. La coopérative fait cette année un don de 100 000 CHF à la Ligue suisse contre le rhumatisme. Les maladies rhumatismales sont largement répandues et de différents types. Les personnes atteintes sont souvent peu ou mal informées sur les traitements possibles. Une alimentation saine et équilibrée et l'exercice physique régulier sont essentiels pour prévenir les problèmes de rhumatisme. La Ligue suisse contre le rhumatisme publie à cet effet des brochures et des feuilles d'information destinées à faciliter la vie des personnes atteintes et de leurs proches. Elle propose par exemple des conseils alimentaires aux personnes souffrant d'ostéoporose ou d'arthrose et des solutions pour soulager leurs douleurs.

Collection d'art

La Mobilière soutient la création artistique en mettant chaque année à disposition un montant pour l'achat d'œuvres contemporaines. Le public peut découvrir des thèmes actuels de la collection lors de la Nuit des musées. En outre, des expositions thématiques sont organisées au siège de la société.

Délégués

(état 1^{er} janvier 2007)

Région ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Urs Bircher, Hinterkappelen Beat Bräm, Anet Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Burgdorf Theodor Gerber, Bärau Mario Gianoli, St-Imier Niklaus Gilgen, Schwarzenburg Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Danielle Hess, Berne Hans Hildebrand, Herzogenbuchsee Jörg Huggenberger, Berne Thomas Hurni, Sutz	Lienhard Marschall, Neueneegg Andreas Michel, Meiringen Hansjörg Pfister, Zweisimmen Peter Rychiger, Steffisburg Markus Scheidegger, Gümligen Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Peter Widmer, Faulensee Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Christian Haldimann, Morat Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Philippe Viridis, Marly Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Francis Clivaz, Chambésy	Bernard Jeanneret, Confignon Raymond Torre, Chêne-Bougeries
Canton du Jura	Gérard Donzé, Les Breuleux	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Roger Ummel, La Chaux-de-Fonds
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Philippe Braun, Lausanne	Patrick de Preux, Lausanne Christian Rovero, Bettens
Canton du Valais	Albert Bruno Bass, Naters Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue

Région centrale

Canton d'Argovie	Arnold Brunner, Villmergen Josef Bürge, Baden Beat Edelmann, Zurzach Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Dättwil Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Maximilian Reimann, Gipf-Oberfrick Rolf Schmid, Lenzburg Fritz Schneiter, Gipf-Oberfrick
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gregor Bachmann, Arlesheim Liselotte Baltensperger, Biel-Benken Gabriel Barell, Binningen Marco Fischer-Stocker, Münchenstein	Thomas Friedlin, Therwil Dominik Gasser, Allschwil Hans Rudolf Gysin, Pratteln Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	vacant	
Canton de Lucerne	Andreas Affentranger, Willisau Ruedi Amrein, Sursee Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee	Paul Hug, Lucerne Roland Marti, Ballwil Peter Pfister, Altishofen Matthias Tobler-Kaiser, Meggen

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Bucher, Sachseln	Josef Windlin-Kiser, Kerns
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Beat Loosli, Starrkirch-Wil	Rosemarie Simmen-Messmer, Soleure Hans Späti, Soleure Raoul Stampfli, Soleure
Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Josef Kündig-Lüönd, Ibach	Martin Michel, Lachen
Canton du Tessin	Silvio Eduard Baumgartner, Mendrisio Mauro Dell'Ambrogio, Giubiasco Battista Ponti, Morbio Inferiore	Diego Scacchi, Orselina Eugenio Torriani, Pura
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürliemann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région est		
Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures	Walter Regli, Appenzell	Urs Tischhauser, Bühler
Canton des Grisons	Aldo Brändli, Grusch Volker Fell, Coire	Françoise Stahel, Klosters Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Rudolf Alther, Goldach Christian Fiechter, Heerbrugg Otto Hofstetter, Uznach Christian Krüger, Staad Karl Müller, St-Gall Jakob Rhyner, Buchs	Alfred Ritz, Altstätten René Schwarzmann, Bad Ragaz Rita Schwendener-Manser, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Peter Müller, Stein am Rhein	
Canton de Thurgovie	Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Frauenfeld Peter Joss, Weinfelden	Elsa Münger, Amriswil Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld
Canton de Zurich	Wolfgang Auwärter, Rikon im Tösstal Oskar Bachmann, Stäfa Carl Bertschinger, Pfäffikon David Bosshard, Männedorf Rolf Burkhardt, Zurich Hans Gerber, Fehraltorf Marcel Gisler, Flaach Heini Hegner, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Christian Kramer, Uitikon Waldegg	Konrad Kyburz, Dielsdorf Walter Meier, Eglisau Adrian Meister, Zollikon Artur O. Müller, Zurich Rolf E. Schäuble, Andelfingen Kurt Schiesser, Zumikon Donato Trivisano, Winterthur Rico Trümpler, Zurich Reto Weber, Dielsdorf Ronald Weisbrod, Ebertswil
Principauté du Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état 1^{er} janvier 2007)

			Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer	dr en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Albert Lauper	Villars-sur-Glâne	2002	2008
Vice-président	Richard Burger	Ing. en machines dipl. EPF, Bottmingen	1992	2008
Membres	Käthi Bangerter	présidente du conseil d'administration de Bangerter Holding SA, anc. conseillère, nationale, Aarberg	1996	2008
	Susy Brüscheweiler	CEO du SV Group, Erlenbach	2002	2010
	Dieter Burckhardt	vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi & Co AG, Zurich	1998	2008
	Daniel Eicher	CEO de A. Boss&Co. AG, Moosseedorf	2006	2008
	Elgar Fleisch	dr en sc. éc. et soc., professeur de gestion de l'information et de la technologie à l'université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2008
	Peter Giger	lic. en sc. éc., président du conseil d'administration de Giger Management SA, Ittigen	1980	2008
	Leana Isler	dr en droit, juge au tribunal administratif du canton de Zurich, conseillère juridique auprès de l'étude d'avocats Spahni Stein, Zurich	2001	2008
	Peter Kappeler	ing. dipl. EPF, président de la BEKB/BCBE, Berne	2002	2010
	Luc Meylan	lic. en droit, avocat et notaire, Bôle	1988	2008
	Franz-Xaver Muheim	dr en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2008
	Fritz Mühlemann	dr en sc. éc., anc. président de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen	1994	2010
	Ernst Neukomm	anc. conseiller d'Etat, Löhningen	1984	2007
	Fulvio Pelli	dr en droit, avocat et notaire, conseiller national, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2008
Christian Rey	dr en sc. éc., CEO de Rentimo S.A., président de Rey Hotels & Residences, Versoix	2002	2010	
Fritz Schiesser	dr en droit, avocat et notaire, conseiller aux Etats, Haslen	2005	2009	
Thomas Schmid-Auf der Maur	anc. président du conseil d'administration fenaco, Ibach SZ	1994	2008	

			Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Serge Sierro	lic. en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre	2004	2008
	Rudolf Stämpfli	dr en sc. éc. de la Haute école de St-Gall, président du conseil d'administration de Stämpfli SA, président de l'Union patronale suisse, Berne	2005	2009
	Wilfred Pierre Stoecklin	dr en sc. éc., Bottmingen	2003	2007
	Peter R. Studer	entrepreneur, ing. él. dipl. HES/SIA, Berne	1994	2008
	Burkhard Vetsch	anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Balgach	1978	2009
	Andreas von Sprecher	avocat à Zurich et Maienfeld, Zollikon	2003	2007
	Karl Weber	président du conseil d'administration de Kaweba SA, anc. conseiller national, Schwytz	1986	2007

Tous les membres du conseil d'administration sont des citoyens suisses, sauf Elgar Fleisch (nationalité autrichienne).

			depuis	pour
Secrétaire du conseil d'administration	Beat Haudenschild	avocat, Boll		
Organe de révision	Pricewaterhouse-Coopers SA	Berne		2006
Chefs réviseurs	Jürg Reber	Bolligen	2000	
	Enrico Strozzi	Langnau am Albis	2004	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes	2006	2005
milliers de CHF		
Produit des participations	12 050	12 020
Produit du prêt	5 667	6 091
Autres produits financiers	1 420	694
Produits	19 137	18 805
Charges administratives	- 1 985	- 2 188
Charges	- 1 985	- 2 188
Résultat avant impôts	17 152	16 617
Impôts	- 491	- 121
Bénéfice annuel	16 661	16 496

Bilan au 31 décembre	Annexe	2006	2005
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	1	908 000	913 800
Immobilisations corporelles		232	226
Actifs immobilisés		908 232	914 026
Disponibilités		27 026	26 655
Créances envers des sociétés du groupe		35 917	15 373
Autres actifs		140	98
Actifs circulants		63 083	42 126
Total		971 315	956 152
Passifs			
Fonds d'excédents des assurés	2	63 395	55 512
Engagements à long terme		63 395	55 512
Engagements envers des sociétés du groupe		2 455	332
Autres passifs		458	681
Comptes de régularisation		819	450
Engagements à court terme		3 732	1 463
Fonds étrangers		67 127	56 975
Réserves	3	873 000	873 000
Report de bénéfice		14 527	9 681
Bénéfice annuel		16 661	16 496
Capital propre		904 188	899 177
Total		971 315	956 152

Annexe

1 Placements de capitaux

milliers de CHF

	2006	2005
Participation	758 000	758 000
Société immobilière	0	5 800
Prêt à une société du groupe	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	913 800

2 Fonds d'excédents des assurés

milliers de CHF

	2006	2005
Etat 1.1	55 512	47 512
Attribution	8 000	8 000
Prélèvement pour des projets de prévention	- 117	0
Etat 31.12	63 395	55 512

3 Réserves

milliers de CHF

	2006	2005
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

Participation

Mobilière Suisse Holding SA
 Bundesgasse 35
 3001 Berne

**Quote-part Capital-actions
 en % milliers de CHF**

100.00 200 000

Selon décision du conseil d'administration de la coopérative du 30.3.2006, la société immobilière Schopa SA, détenue l'année précédente, a été vendue le 30.3.2006 à la Mobilière Suisse Holding SA.

Utilisation du bénéfice milliers de CHF	2006	2005
Bénéfice annuel	16 661	16 496
Report de bénéfice	14 527	9 681
Bénéfice résultant du bilan	31 188	26 177

Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués du 25 mai 2007 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'exédents des assurés	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	400	400
Fondation du Jubilé	250	250
Attributions	11 650	11 650
Report à compte nouveau	19 538	14 527

Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe, pages 14 à 16) ainsi que la gestion de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 29 mars 2007

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber
Chef réviseur

Enrico Strozzi

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

«Notre vie a bien changé lorsque notre petite Alina est née. Mon mari et moi prenons grand soin de lui garantir sécurité et protection, et veillons à protéger mutuellement notre situation sociale. Grâce à la Mobilière, notre petite famille est dotée d'une couverture d'assurances complète contre les impondérables. Nous nous sentons compris et protégés. Nous sommes rassurés.»

*Monika Lorenzi (41 ans),
conseillère d'orientation professionnelle*

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

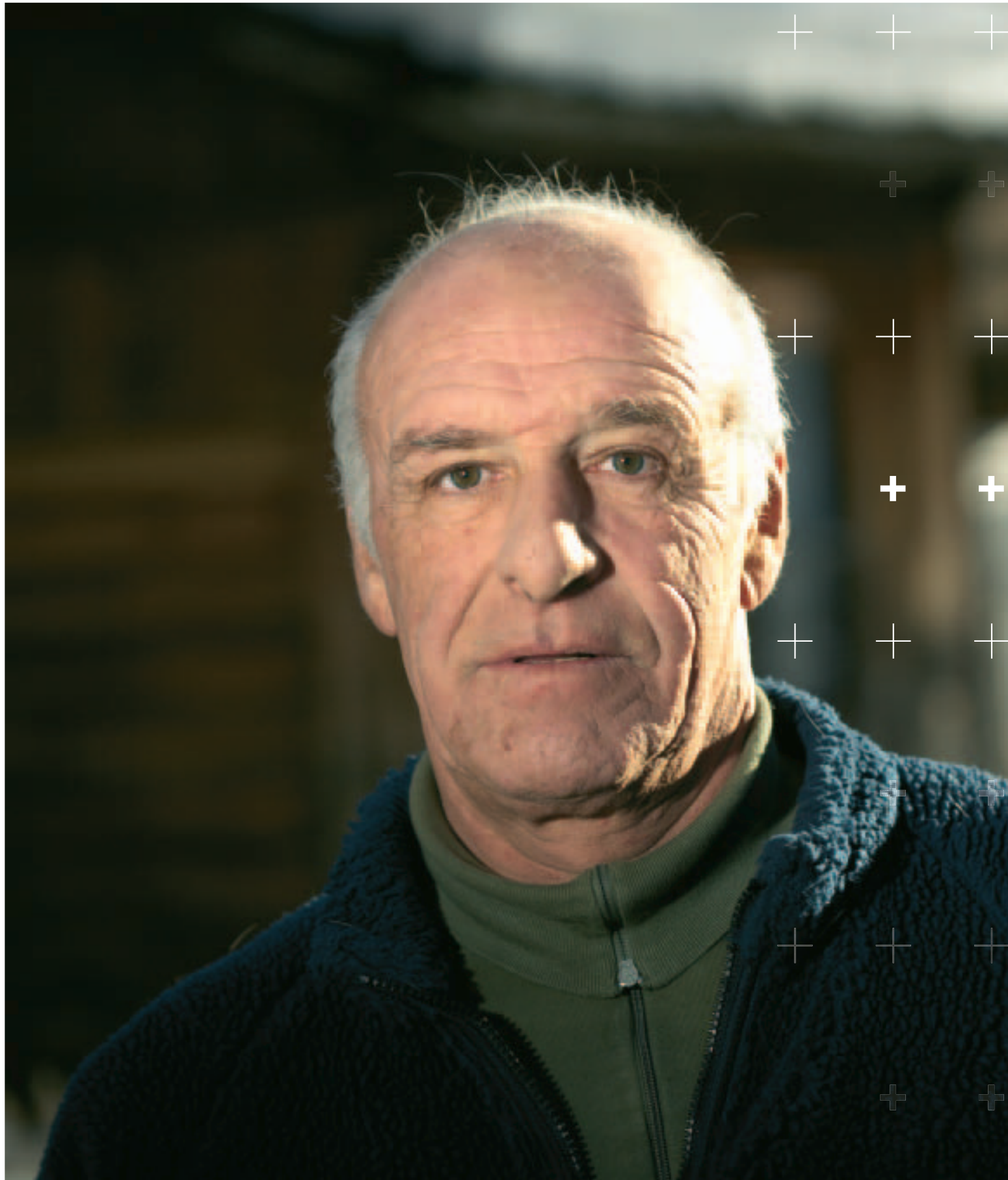
+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +







+ + + + + + + + +

+ + + + + + +

«J'ai un troupeau de plus de 100 têtes. Ceux qui, comme moi, vivent dans et avec la nature connaissent les risques auxquels nous, montagnards, sommes exposés tous les jours. Les forces de la nature m'inspirent de la crainte et du respect. En tant qu'indépendant, je dois être attentif à tout: la maison, la chèvrerie, et j'ai tout assuré à la Mobilière. Je trouve cela bien qu'elle tienne à son statut de coopérative.»

Eduard Walpen (59 ans), éleveur chevrier

+ + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

«Je suis assuré à la Mobilière grâce au courtier de mes parents. Il m'a tracé une bonne vue d'ensemble du marché. J'avais pris ma décision pour des raisons de rapport prestations-prix. Mais pas uniquement: juriste, je lis très attentivement les parties en petits caractères. Tout cela me semblait irréprochable; je n'ai donc pas hésité à souscrire.»

Oliver Berger (27 ans), juriste

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +


+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +






«Zairoise d'origine, j'ai grandi en Allemagne. Aujourd'hui, j'habite en Suisse avec mon mari et nos deux enfants. J'ai un salon d'esthéticienne, mon mari est mécanicien deux roues. Son employeur nous a conseillé la Mobilière et nous a fait connaître un conseiller en assurances plutôt sympathique, qui nous a bien conseillés. Nous avons confiance en lui.»

Jennifer Naber (25 ans), esthéticienne





«En tant que dirigeant d'une PME qui emploie quelque 150 employés, j'assume d'importantes responsabilités. Après 40 ans d'activités, je transmets l'entreprise à mon fils. La succession est réglée, les emplois sont assurés. Les assurances que j'ai souscrites à la Mobilière couvrent les principaux risques d'entreprise. Avec les années, l'agent général est devenu ami et confident.»

Walter Heinzmann (62 ans), chef d'entreprise



+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

«Je suis immigrée de deuxième génération. Mon père est portugais, ma mère sicilienne. J'habite encore chez mes parents, mais suis indépendante. Je travaille par équipes car je souhaite gagner vite beaucoup d'argent. Je tiens beaucoup à ma petite Lancia Y Elefantino Blu. C'est super-cool d'être mobile et indépendante. Je suis assurée MobiJeunes – pour nous les jeunes, qui avons peu de moyens, c'est super, cette assurance de la Mobilière.»

*Marisa Vieira (19 ans),
spécialiste des techniques d'emballage*

+ + + + + + + + +

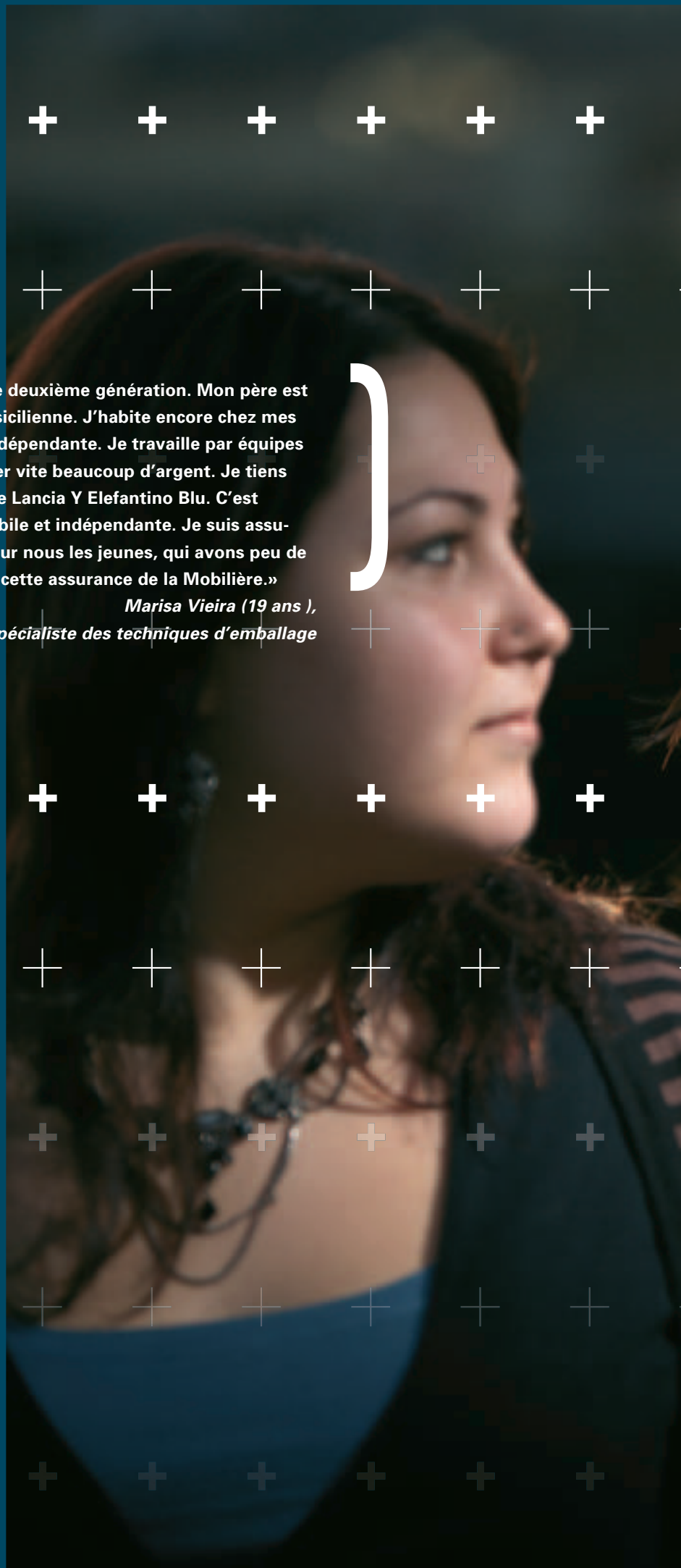
+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

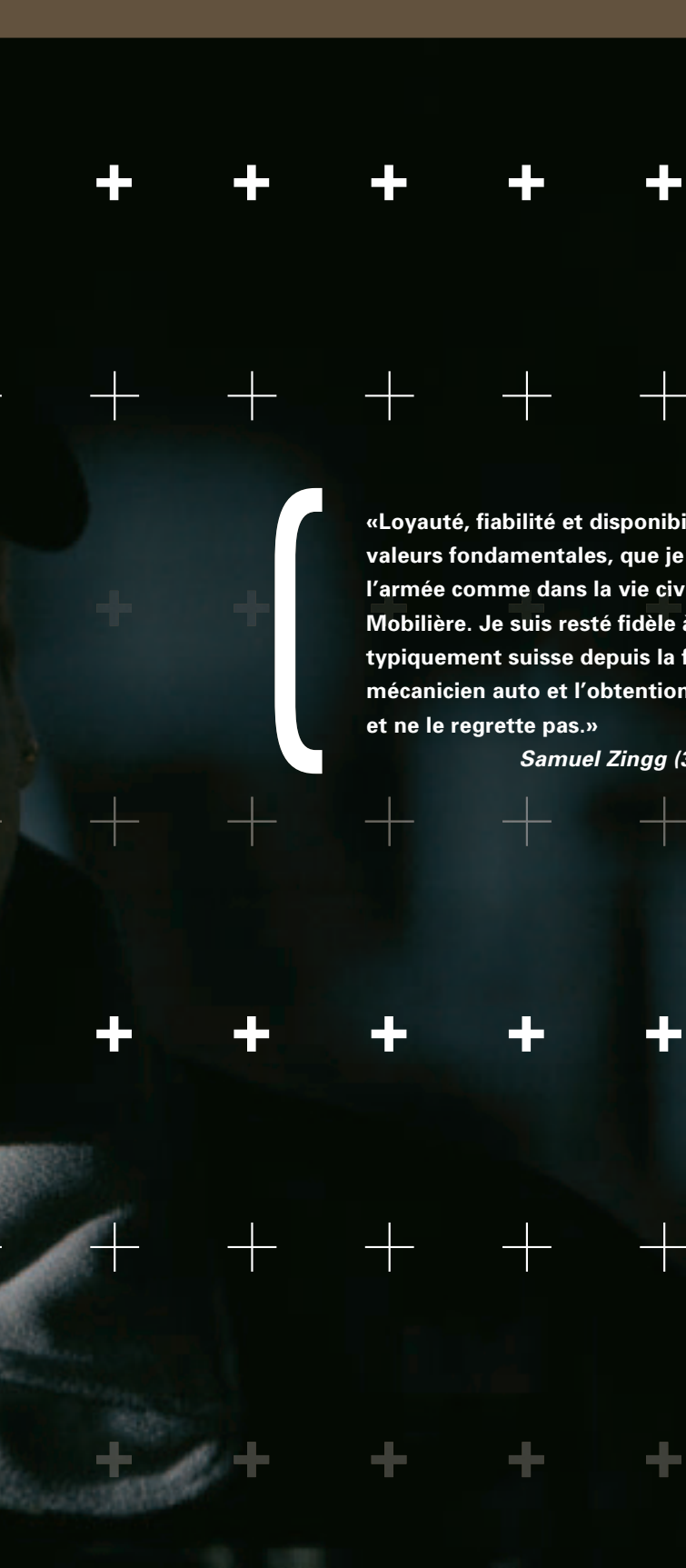
+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +









«Loyauté, fiabilité et disponibilité sont pour moi des valeurs fondamentales, que je mets en pratique dans l'armée comme dans la vie civile. Et je les retrouve à la Mobilière. Je suis resté fidèle à cette société d'assurances typiquement suisse depuis la fin de mon apprentissage de mécanicien auto et l'obtention de mon permis de conduire, et ne le regrette pas.»

Samuel Zingg (37 ans), instructeur militaire.

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

«La troisième tranche de vie peut être très agréable si l'on est en bonne santé et libéré des soucis financiers. Je vis dans un logement en propriété et j'ai avec moi Juppy, ma gentille petite chienne bichon frisé. Je suis heureuse ainsi. Depuis des dizaines d'années, j'ai mon assurance ménage et responsabilité civile auprès de la Mobilière. C'est un assureur vraiment agréable.»

Corinne Bieri (77 ans), retraitée

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +

+ + + + + + + + +



Stratégie, objectifs et perspectives

La stratégie du Groupe Mobilière, qui repose sur la philosophie esquissée aux pages 6 et 7 du présent rapport, doit permettre la concrétisation des objectifs de la Mobilière Suisse Société Coopérative.

Stratégie

De par sa structure coopérative, la Mobilière cherche non pas à maximiser, mais à optimiser son bénéfice. Le bénéfice sert en premier lieu à assurer la continuité du développement et la pérennité de l'entreprise; il doit permettre le versement de dividendes à la coopérative et de parts d'excédents aux assurés. Nous répondons à l'intégralité des besoins des clients privés et des PME, que ce soit en proposant nos propres produits ou des produits tiers sélectionnés, privilégiant dans les deux cas la haute qualité. Sur le marché grand public, nos assurances sont adaptées à l'ensemble des besoins des clients; nous élaborons des produits sur mesure pour les clients grands comptes et les affaires spéciales. Réaliser des bénéfices à court terme sur nos produits de placement financier n'est pas la première de nos priorités. Dans le domaine vie, nous portons nos choix sur les produits risque et vendons principalement des produits d'épargne dont le risque de placement est supporté par des tiers; c'est pourquoi nous appliquons une stratégie de risque faible axée sur la solvabilité et adaptée à la structure des engagements. La Mobilière concentre ses activités sur la Suisse et la Principauté du Liechtenstein. Nos agences générales sont dirigées par des entrepreneurs indépendants qui connaissent par expérience les besoins de nos PME clientes. La Mobilière est le seul assureur qui, dans toute sa zone d'activité, dispose d'un dense réseau d'agences locales à même de traiter elles-mêmes les sinistres. L'intégration des trois fonctions conclusion des contrats, suivi de la clientèle et traitement des sinistres dans une même unité opérationnelle au plan local encourage la prise de responsabilité directe sur le terrain et contribue à la satisfaction de nos clients.

Objectifs

Nous voulons maintenir notre position de leader sur le marché des assurances ménage, entreprise, risque vie pour particuliers ainsi que de la réassurance d'institutions de prévoyance. Les valeurs constitutives de notre image – sécurité, confiance, amabilité envers les clients – sont particulièrement appréciées. Nous voulons les affirmer mieux encore, afin qu'elles apparaissent indissociables de la marque Mobilière, que celle-ci se différencie de toute autre marque sur le marché de l'assurance privée en Suisse, et que nos clients se sentent bien chez nous. Des analyses confirment la haute performance de notre dispositif de vente et de suivi de clientèle. Il en ressort également que, grâce au degré élevé de satisfaction de nos clients, notre densité d'assurance par client est supérieure à la moyenne. Par conséquent, nous devons une grande partie de notre croissance à nos quelque 1,3 millions de clients. Nous voulons également faire mieux connaître la Mobilière Vie en tant que leader du marché de l'assurance vie risque pour particuliers. En élargissant nos partenariats de distribution, nos coopérations avec des courtiers et autres intermédiaires, nous voulons amplifier notre croissance et gagner la confiance de nouveaux clients. Le déploiement de nouveaux moyens de communication vient en appui à nos actions en ce sens.

Afin que nos clients puissent tirer le meilleur parti de nos structures et compétences locales en matière de traitement des sinistres, nous répartissons ces derniers selon leur importance: les sinistres simples sont traités sur place par les agences générales, rapidement et sans complications; les sinistres complexes sont traités aux sièges de la direction.

Nous voulons faire valoir notre solide savoir-faire en matière de gestion de sinistres et d'expertise automobile; en ce sens, nous poursuivons le développement de notre filiale XpertCenter AG. Nous sommes bien placés sur ce marché: le fait qu'au début du 2^e semestre 2006 Nationale Suisse nous a confié l'expertise des véhicules accidentés de ses clients le prouve.

Par ailleurs, nous rendons nos produits et services plus compréhensibles, répondant ainsi à une préoccupation majeure de nos clients. Les besoins de ces derniers évoluent de manière hétérogène; aussi mettons-nous au point désormais des produits et services différenciés selon les niveaux d'exigence que nous aurons identifiés. De plus en plus nombreux sont nos clients qui souhaitent un accès différencié à nos services et informations; nous nous attachons à cibler et à adapter notre réponse à cette demande.

Afin de rester compétitifs du point de vue tarifaire, nous poursuivons le développement de nos processus d'affaires et de nos solutions informatiques. Dans le domaine non-vie, la nouvelle configuration de nos applications de base aura pour effet d'accélérer les adaptations de tarifs et de produits, un objectif d'ores et déjà atteint pour les véhicules à moteur. Nous mettons à profit le remplacement et la consolidation des différentes applications du domaine vie individuelle pour unifier l'ensemble des logiciels connexes gérant les domaines non-vie et vie.

Perspectives

La reprise de Winterthur par AXA a permis une nouvelle fois à un grand groupe européen de s'implanter solidement sur le marché suisse. Mais cette opération ne fait que rendre plus virulente encore la concurrence, surtout en termes de prix, les assureurs ayant retrouvé de confortables marges de manœuvre financières. Toutefois, les gains pourraient s'amoinrir dans le domaine non-vie par suite des pressions de la concurrence et de l'érosion des prix. Le net recul de la demande d'assurances épargne dans le domaine vie a eu pour effet de réorienter nombre de concurrents vers les produits risque. En prévoyance professionnelle, les assureurs ont vu une partie de leur volume d'affaires être absorbée par des fondations collectives autonomes qui, de fait, deviennent autant de clients potentiels pour notre secteur réassurance.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA*

(état 1^{er} janvier 2007)

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Albert Lauper	Villars-sur-Glâne	1942	2000	2008
Vice-président	Richard Burger	Bottmingen	1943	1998	2008
Membres	Susy Brüscheweiler	Erlenbach	1947	2005	2010
	Peter Giger	Ittigen	1938	1991	2008
	Peter Kappeler	Berne	1947	2003	2010
	Luc Meylan	Bôle	1947	2001	2008
	Fulvio Pelli	Lugano	1951	2001	2008

* La composition des conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) est identique. Tous les membres du conseil d'administration sont de nationalité suisse.

Albert Lauper (Villars-sur-Glâne) est diplômé fédéral en assurance privée. Il est entré à la Mobilière Suisse Société d'assurances en 1967 et y a exercé diverses fonctions dont, en dernier lieu, jusqu'à mai 2003, celle de président de la direction du groupe et d'administrateur-délégué de la Mobilière Suisse Holding SA. En 2003, il a abandonné sa fonction de responsable opérationnel du groupe et a été élu en même temps président du conseil d'administration. Durant la même année, il a été élu à la présidence de l'Association Suisse d'Assurances. En outre, il est membre du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance depuis 1996. De 2001 à 2003, il a exercé les fonctions de Chairman of the Board of Eurapco SA, un groupe fédérant différentes grandes sociétés d'assurances européennes. Depuis mi-2005, il est trésorier du CEA (Comité Européen des Assurances).

Richard Burger (Bottmingen) est ingénieur en machines diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. De 1971 à 2003, il a exercé diverses fonctions chez Sulzer, dont en dernier lieu celle de membre de la direction du groupe. Depuis 2002, il préside le conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Sulzer. Depuis cette même année, il est membre du conseil d'administration du BLS Chemin de fer du Lötschberg. Depuis 1997, il fait partie du conseil d'administration de Trumpf Grünsch AG. En 2005, Richard Burger a été élu vice-président du conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Susy Bruscheweiler (Erlenbach) est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du comité de direction de SV-Service. Depuis 1999, elle est CEO de SV Group. Précédemment, elle a exercé des activités dirigeantes auprès de diverses institutions de formation en soins infirmiers. Depuis 1999, elle est membre du conseil d'administration de

Siegfried AG et du comité consultatif de Credit Suisse Group. En outre, elle siège au Comité de l'Union patronale suisse depuis 2004 et, depuis 1989, est membre du Comité international de la Croix-Rouge CICR.

Peter Giger (Ittigen) est licencié en sciences économiques. De 1965 à 2003, il a occupé divers postes à responsabilité au sein du groupe Hans Giger. Depuis 1991, il préside le conseil d'administration de Giger Management AG. Depuis 2000, il préside le conseil d'administration de la banque EEK à Berne.

Peter Kappeler (Berne) est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. A partir de 1992, et jusqu'à sa nomination à la présidence du conseil d'administration en mai 2003, il a exercé la fonction de responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE. Il fait partie de divers conseils d'administration et conseils de fondation, entre autre chez Givaudan, Ypsomed AG, Cendres & Métraux SA et aux Chemins de fer de la Jungfrau.

Luc Meylan (Bôle), lic. en droit, est avocat et notaire à Neuchâtel où il a fondé sa propre étude en 1974. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec sept associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Les clients de Luc Meylan sont des privés et des PME.

Fulvio Pelli (Lugano), avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale Tessinoise. De 2000 à 2005, il a fait partie du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Il est conseiller national depuis 1995 et président du PRD Suisse depuis 2005.

			depuis	pour
Secrétaire du conseil d'administration	Andreas Dolf	avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Ben Rageth	lic. en sc. éc. Haute Ecole de St-Gall, Altendorf		
Organe de révision	Pricewaterhouse-Coopers AG	Berne		2006
Chefs réviseurs	Jürg Reber	Bolligen	2000	
	Enrico Strozzi	Langnau am Albis	2004	

Compte rendu de l'activité du conseil d'administration

La voie du futur nous est ouverte

Le conseil d'administration a adopté la stratégie révisée du Groupe Mobilière. Eu égard aux exigences liées au but statutaire de la Mobilière Suisse Société Coopérative, il a défini, sur la base d'une analyse approfondie de l'entreprise et de son environnement, des objectifs stratégiques à long terme ainsi que les enjeux stratégiques que le Groupe Mobilière doit se préparer à affronter durant les années 2007 à 2011. Le groupe s'est également donné une nouvelle charte.

Une gouvernance d'entreprise efficace

Le conseil d'administration a adopté le modèle de gouvernance d'entreprise, de gestion du risque et de système de contrôle interne (SIC) élaboré par le comité de direction, ainsi que le modèle de gestion du risque à l'échelon du groupe et la conception de la compliance propre à la Mobilière.

Investissement dans les Caisses de pension

Au cours de l'année sous revue, les organes compétents ont approuvé la fusion de l'institution de prévoyance de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie et de la caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière, laquelle a été transformée en une fondation. En liaison avec cette fusion et en vue d'unifier les prestations de prévoyance au sein du Groupe Mobilière, le conseil d'administration a décidé de procéder à des affectations exceptionnelles d'un montant total de 100 mio CHF à des institutions de prévoyance.

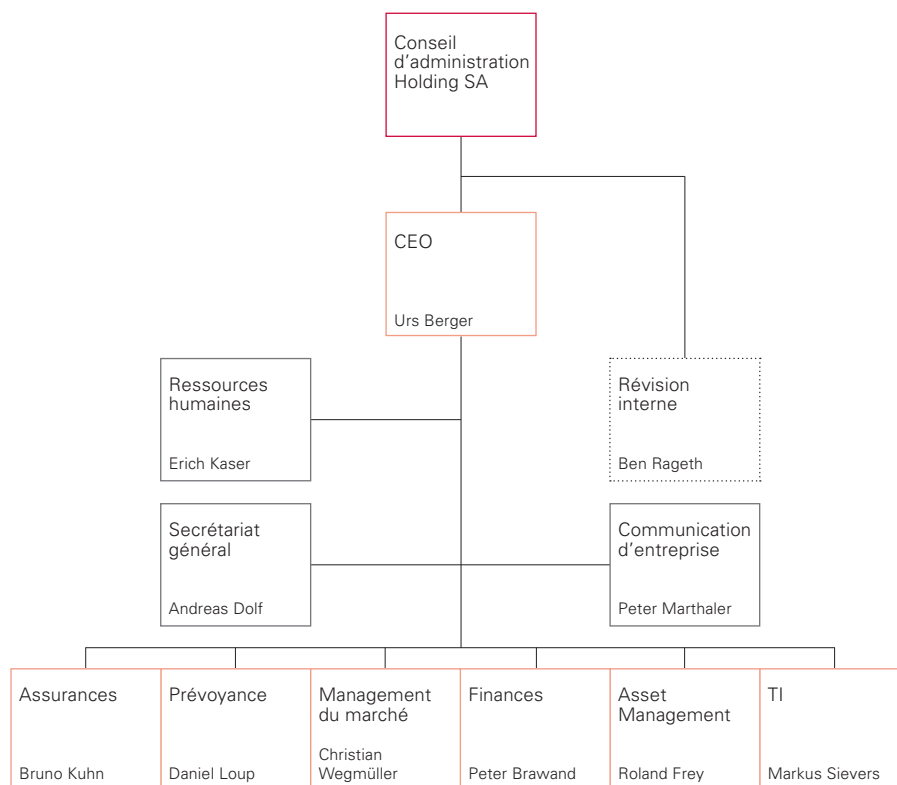
Contribution au financement de projets de dispositifs de prévention

Se fondant sur la décision du conseil d'administration de l'automne 2005 de prélever 10 mio CHF sur le fonds d'excédents de la coopérative afin d'initier une série de soutiens à des projets de prévention contre des dangers naturels, le conseil d'administration a approuvé durant l'exercice 2006 le financement de seize projets dans toute la Suisse, à raison de 5 mio CHF. D'autres contributions financières sont examinées actuellement.

Par ailleurs, le comité de direction a assumé ses autres tâches et responsabilités conformément à la loi ainsi qu'aux statuts, règlement d'organisation et règlement des compétences du Groupe Mobilière. Les principales tâches et responsabilités du conseil sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise» (p. 64).

Structure de direction

(état 1^{er} janvier 2007)



○ Comité de direction

○ Fonctions support

Comité de direction

(état 1^{er} janvier 2007)

			Année de naissance	Membre du CD depuis
CEO	Urs Berger	Therwil	1951	2003
Responsable Finances	Peter Brawand	Therwil	1965	2004
Responsable Asset Management	Roland Frey	Muri-Gümligen	1956	2000
Responsable Assurances	Bruno Kuhn	Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Daniel Loup	Lutry	1949	2004
Responsable TI	Markus Sievers	Balzers	1954	2003
Responsable Management du marché	Christian Wegmüller	Murgenthal	1950	1996

Tous les membres du comité de direction sont des citoyens suisses.

Urs Berger (Therwil) a étudié les sciences économiques à la Haute école de St-Gall. A partir de 1978, il a exercé des fonctions dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurance, a été nommé en 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Le 1^{er} janvier 2003, il a rejoint la Mobilière, où il occupe le poste de CEO depuis le 25 mai 2003. En outre, Urs Berger fait partie des comités directeurs de l'Association Suisse d'Assurances ASA et de l'Union patronale suisse et, depuis 2005, est membre du conseil d'administration de la caisse maladie KPT.

Peter Brawand (Therwil) est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et titulaire du diplôme fédéral d'expert-comptable. A partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable des finances et de l'administration au sein du comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il a rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse depuis 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable de la comptabilité et du controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable des finances du Groupe Mobilière.

Roland Frey (Muri-Gümligen) est titulaire du diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire. A partir de 1976, il a exercé diverses fonctions auprès de la Neue Aargauer Bank, de la Chase Manhattan Bank et de la Banque Populaire Suisse. En 1996, il est entré au Credit Suisse en tant que responsable des régions Zurich nord et Zurich ouest. Depuis le 1^{er} mai 2000, il est responsable de l'Asset Management du Groupe Mobilière. En outre, Roland Frey exerce la fonction de consultant auprès de Valiant Privatbank AG.

Bruno Kuhn (Stettlen) est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du comité de direction Assurances.

Daniel Loup (Lutry) est licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a débuté sa carrière en 1972 chez Winterthur Assurances où il a exercé diverses fonctions, notamment celle de responsable du secteur distribution vie Suisse. En 1995, il a rejoint Swiss Life et, en 1999, est devenu membre du comité de direction du groupe Swiss Life pour la Suisse. Daniel Loup est entré au service du Groupe Mobilière le 1^{er} mars 2004 en tant que responsable Prévoyance.

Markus Sievers (Balzers) est mathématicien diplômé de l'EPFZ. A partir de 1978, il a été assistant au séminaire de mathématiques à l'EPF de Zurich. Entré en 1980 dans le Groupe Mobilière, il a exercé successivement les fonctions de chef de vente de Providentia, de directeur de Protekta et de responsable du développement des affaires. Depuis le 16 juin 2003, il est à la tête du secteur TI du Groupe Mobilière.

Christian Wegmüller (Murgenthal) est titulaire du diplôme fédéral d'expert comptable et de la maîtrise fédérale de comptable et contrôleur de gestion. A partir de 1973, il a exercé son activité auprès d'une administration communale puis dans une société fiduciaire. Entré à la Mobilière en 1984 en tant que réviseur, il a été nommé ensuite à la tête du département économie d'entreprise/controllers, avant de prendre la direction de l'organisation externe et du marketing, puis du secteur assurances non-vie Suisse. Depuis le 16 juin 2003, il est responsable du secteur Management du marché pour le groupe. En outre, il est président de l'Organe suisse responsable des examens professionnels et supérieurs de banque, d'assurance et de planification financière (BAP).

Responsables fonctions support du comité de direction

Secrétariat général	Andreas Dolf	Herzogenbuchsee
Ressources humaines	Erich Kaser	Gland
Communication d'entreprise	Peter Marthaler	Zimmerwald

Direction(état 1^{er} janvier 2007)

Hanspeter Aebischer	pilotage de la distribution
Hans Ammeter	actuariat assurances
Albert Andrist	business continuity & security
André Blanchard	management du marché ouest
Werner Bösiger	processus sinistres
Patrizio Bühlmann	Protekta Assurance de protection juridique SA
Walter Bühlmann	management des produits assurances de personnes
Odilo Bürgy	service juridique groupe
Paul Cathrein	assurances ménage et protection juridique
Margrit Elbert	sinistres choses
Peter Galliker	Key Account Management
Christoph Gaus	assurances mobilité
Michel Gicot	projets
Dominik Glaser	prévoyance professionnelle
Patrick Göcking	économie d'entreprise & processus
Roland Grossrieder	processus ingénierie & gestion informatique des clients
Peter Hasler	service des sinistres
Andreas Hölzli	processus et projets
Thomas Itten	développement RH
Andreas S. Keller	actuariat prévoyance
Stefan Koch	gestion des contrats prévoyance privée
Peter Kummer	architecture d'entreprise
Beat Kunz	placements
Martin Kurz	gestionnaire grands comptes
Antoine Lavanchy	prestations, service juridique & underwriting prévoyance
Jean-Marc Leutenegger	projets

Patrik Linder	assurances d'entreprises
Daniel Luder	gestion du risque
Roland Lüthi	Mobi24
Bernhard Maeder	produits prévoyance privée
Jérôme Mariéthoz	planification, projets et controlling prévoyance
Silvan Meier	management du marché centre
André Meyer	processus gestion des contrats
Walter Minder	contrôle de gestion
Gaspare Nadig	gestion des grands sinistres
Beat Odermatt	comptabilité
Gottfried Rey	consultant en gestion de risques
René Rippstein	marketing et services
Peter Schärer	management des produits assurances choses
Christophe Schaufelberger	assurances de personnes
Andreas Scheurer	droit et gestion du savoir
Christian Schindler	direction courtiers
Christian Schnell	conseil aux entreprises prévoyance professionnelle
Bruno Spicher	grands comptes et affaires spéciales
Christoph Stalder	public affairs
Erich Streit	gestion du personnel & controlling
Rolf Trüeb	développement TI
Klaus Volken	management du marché est
Urs Wirth	immeubles
Andreas Wortmann	exploitation TI
Markus Wyss	facility management
Rico Zwahlen	gestion des sinistres

Résultat global

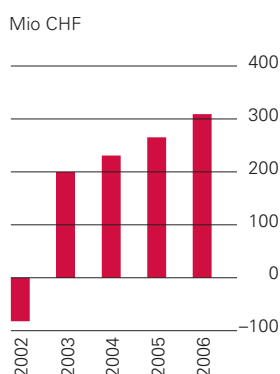
L'exercice 2006 du Groupe Mobilière s'est exceptionnellement bien déroulé. L'assurance vie a amélioré une nouvelle fois son résultat technique; l'assurance non-vie, techniquement déficitaire durant des années, affiche à nouveau d'excellents chiffres. Le groupe enregistre de plus un très bon résultat financier.

Les comptes consolidés de l'exercice 2006 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, comme l'année précédente. Celle-ci est une filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le présent commentaire porte sur les chiffres-clés qui figurent sur le rabat de la page de couverture de ce rapport, et sur les comptes du groupe, présentés aux pages 70 à 90.

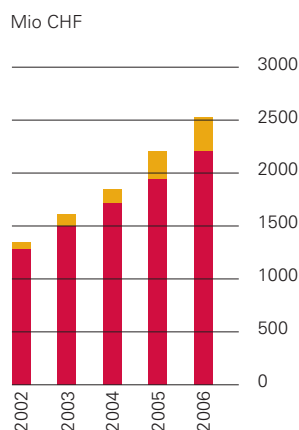
Résultat annuel consolidé

Le Groupe Mobilière a réalisé un bénéfice annuel de 309,1 mio CHF (2005: 272,2 mio CHF). Les activités non-vie contribuent à raison de 233,7 mio CHF (2005: 201,3 mio CHF), à cet excellent résultat; la contribution du secteur vie s'élève à 75,4 mio CHF (2005: 70,9 mio CHF). Le résultat technique non-vie grimpe à 163,9 mio CHF (2005: perte de 19,7 mio CHF). Cette progression s'explique par le bon équilibre du portefeuille et par l'évolution favorable de la sinistralité. Le résultat de l'assurance vie est meilleur également; le déficit technique a été ramené de 27,1 mio CHF à 20,7 mio CHF. Grâce au rétablissement des marchés boursiers, le secteur financier a dégagé un bénéfice de 322,1 mio CHF. Le résultat financier était un peu plus élevé l'année précédente (350,7 mio CHF), en raison essentiellement de fortes plus-values sur les ventes de titres obligataires en monnaies étrangères. Le rendement des placements atteint 3,2% (2005: 3,8%). Il est important aussi de relever que les attributions exceptionnelles de 100,0 mio CHF aux institutions de prévoyance ont été comptabilisées à charge du résultat de l'exercice.

Résultat annuel consolidé



Capital propre consolidé au 31.12.



- Réserves de réévaluation
- Capital propre sans les réserves de réévaluation

Capital propre

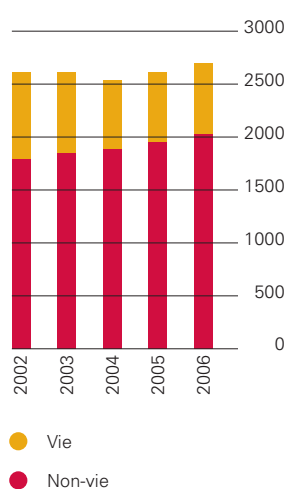
Le capital propre consolidé a augmenté de 323,1 mio CHF et s'établit à plus de 2,5 mia CHF; le rendement du capital propre est de 13,1% (2005: 13,5%). Les marges de solvabilité (solvabilité I) et la dotation en capital risque mesurée selon le test suisse de solvabilité (SST) de toutes les sociétés d'assurances du groupe dépassent largement les valeurs exigées. La Mobilière peut poursuivre son développement sur une solide base financière. La somme du bilan consolidé a progressé à 13,384 mia CHF (2005: 12,856 mia CHF). Les placements de capitaux représentent 95,6% (2005: 94,8%) des actifs au bilan. La majeure partie des placements est constituée de titres à revenus fixes, ceux-ci représentant une valeur de 6,610 mia CHF (2005: 5,761 mia CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est répartie linéairement sur la durée résiduelle. Côté passif, les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Affaires techniques non-vie

Les primes brutes ont progressé de 3,6% à 2,023 mia CHF. Toutes les branches ont contribué à la hausse. Comme l'année précédente, celle-ci dépasse la croissance moyenne du marché. La provision pour catastrophes, que nous avons mise à

Primes brutes

Mio CHF



contribution à raison de 30 mio CHF en 2005 à la suite des inondations désastreuses, a été rétablie à 200 mio CHF. Le ratio sinistres à primes est extrêmement favorable en comparaison de l'année précédente. Il est passé de 74,9% à 65,2%. Le taux de frais a baissé de 0,2% à 24,4%. Après addition des autres frais techniques, le ratio combiné s'établit à 91,3% (2005: 101,0%).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier s'établit à 196,7 mio. CHF (2005: 250,9 mio CHF). La différence s'explique par les importantes plus-values réalisées l'année précédente dans le cadre de la conversion de notre portefeuille obligataire. Une autre raison est qu'à présent, les hausses de cours sont imputées majoritairement aux réserves de réévaluation au bilan en tant que plus-values non réalisées, alors que, l'année précédente, nous avons pu comptabiliser la plus grande part de ces hausses avec effet sur le résultat. Les autres produits financiers et charges financières comprennent des gains ou pertes de change ainsi que le produit des opérations à terme sur devises.

Affaires techniques vie

Les primes brutes s'élèvent à 674,3 mio. CHF (2005: 656,0 mio CHF). Dans la prévoyance privée, les primes risque ont légèrement progressé à 135,0 mio CHF (2005: 132,8 mio CHF). En réassurance des institutions de prévoyance, les primes annuelles et les primes uniques continuent d'augmenter. Elles atteignent au total 372,5 mio CHF (2005: 347,8 mio CHF). Les primes investies dans des placements dont le risque est supporté par des tiers représentent 100,3 mio CHF (2005: 107,8 mio CHF). Les prestations d'assurance versées ont fortement augmenté, soit de 546,5 à 758,9 mio CHF, en raison de l'expiration d'un grand nombre de contrats. La bonne marche des affaires nous a permis d'augmenter substantiellement les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Le montant de celles-ci s'élèvent à 257,0 mio CHF à la fin de l'exercice 2006 (2005: 199,1 mio CHF). Les dépenses engagées dans de grands projets ont provoqué une hausse, à 14,9%, du taux de frais pour compte propre (2005: 13,6%).

Opérations financières vie

Le résultat financier a progressé de 99,8 à 125,4 mio CHF. Cette progression résulte d'une légère augmentation des gains sur les ventes et d'un fort allègement de la charge découlant des amortissements et des opérations de couverture monétaire. Les autres produits financiers et charges financières comprennent essentiellement des gains ou pertes de change, ainsi que le produit des opérations à terme sur devises.

Chiffres-clés non-vie millions de CHF	2006	2005	Variation %
Primes brutes	2 023,2	1 952,6	+ 3,6
Primes acquises pour compte propre	1 884,5	1 834,3	+ 2,7
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 229,0	- 1 374,5	+ 10,6
Provisions techniques pour compte propre	4 121,7	3 959,0	+ 4,1
– dont provisions pour sinistres	3 335,0	3 209,9	+ 3,9
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	170,5	162,2	+ 5,1
Placements de capitaux	6 667,8	6 175,5	+ 8,0
Résultat technique	163,9	- 19,7	n.a.
Résultat financier	196,7	250,9	- 21,6
Résultat après impôts	233,7	201,3	+ 16,1
Sinistralité pour compte propre	65,2%	74,9%	
Taux de frais pour compte propre	24,4%	24,6%	
Taux autres frais techniques (y.c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,7%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	91,3%	101,0%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

n.a. = non applicable

Non-vie

Dans un contexte de concurrence très virulente, caractérisé par une forte pression sur les prix, la Mobilière continue de s'affirmer et de gagner des parts de marché dans ses activités de base.

Environnement et positionnement

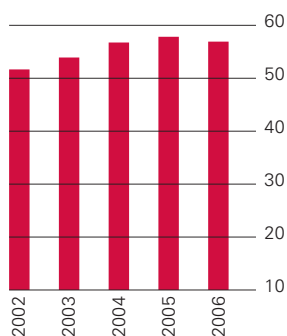
Après avoir subi une chute brutale de ses résultats au début du siècle, le secteur de l'assurance poursuit sa consolidation pour la troisième année consécutive. Déjà, les compagnies cherchent à étendre leur influence par des baisses de prime et investissent une part croissante de leur bénéfice dans la distribution et le marketing. Malgré la baisse du niveau des prix, la Mobilière a renforcé une nouvelle fois sa position de leader sur le marché de l'assurance choses. Le volume de primes affiche une progression de 3,6%, soit le double de la hausse moyenne (1,8%) attendue sur le marché pour 2006. Notre forte présence locale, l'efficacité de nos procédures commerciales – nos agences générales ont un large pouvoir de conclusion et règlent elles-mêmes la plupart des sinistres sur place – expliquent en bonne partie ce succès. Le volume d'affaires réalisé par l'entremise des courtiers continue également de croître, malgré un net durcissement de la concurrence sur ce canal.

Image

Comme l'année précédente, les assureurs ont investi massivement dans la publicité et le sponsoring. En tant que société de forme coopérative, la Mobilière attire peu les regards de la presse économique. Les études montrent cependant que cela n'a pas d'effet négatif sur son image. La Mobilière fait partie du trio d'assureurs les mieux connus en Suisse (notoriété spontanée) et obtient les scores les plus élevés dans les études d'image réalisées dans la branche. Durant le dernier exercice, nous avons poursuivi notre campagne publicitaire sur les croquis de sinistre dans tout le pays. Au milieu de l'année, nous avons démarré une autre campagne sur le thème de la participation aux excédents, ciblée sur les entreprises.

Evolution du degré de notoriété de la Mobilière

en pour cent



Source: sondage IHA/GfK
4000 personnes interrogées

Ristourne du fonds d'excédents aux entreprises clientes

Contrairement à ses concurrents, qui versent à leurs actionnaires les liquidités excédentaires, c'est à ses assurés que la Mobilière attribue une part de son profit. Les entreprises et les privés bénéficient de cette prestation à tour de rôle. Cette fois-ci, nous accordons une ristourne de 10% sur leurs primes aux clients qui ont assuré leur entreprise auprès de notre société.

Relations avec les clients/Canaux de distribution

Le forcing sur le terrain du marketing et autres stratégies de séduction mises en œuvre par les compagnies ont provoqué une dynamique extrêmement forte sur le marché. Dans ce contexte tendu, les agences générales ont réussi tout de même à augmenter le nombre de nouvelles souscriptions. Elles ont cependant enregistré aussi un nombre de résiliations plus grand qu'à l'ordinaire, en assurances véhicules à moteur principalement. Dans un segment du marché de première importance pour nous, celui des jeunes, nous avons pu établir 20 000 nouvelles relations-client.

En 2006, nous n'avons ni réduit, ni agrandi notre réseau de vente et de services. Celui-ci compte 83 agences générales et une soixantaine d'agences. Le 1^{er} janvier 2007, nous avons regroupé les agences générales de La Chaux-de-Fonds et de Fleurier-Le Locle à La Chaux-de-Fonds. La nouvelle entité dessert les régions du Jura neuchâtelois sous le nom Montagnes & Vallées Neuchâteloises. Les spécialistes de nos deux services de direction courtiers, à Zurich et Genève, assurent la collaboration avec les courtiers opérant sur le plan national et suprarégional. Les courtiers locaux et régionaux traitent avec nos agences générales.

A fin 2005, nous avons engagé une coopération avec Swiss Life pour la distribution des produits. Grâce à nos partenariats avec les sociétés PAX et Sanitas, nous pouvons couvrir la totalité des besoins de nos clients en LPP et assurances maladie individuelles. En échange des affaires que nous procurons à PAX, ses conseillers concluent de manière indépendante des contrats d'assurance pour le compte de la Mobilière dans le secteur non-vie. Nos autres partenaires, money-net.ch (service bancaire en ligne, vente d'hypothèques) et RE/MAX, plus importante entreprise suisse de courtage immobilier, procurent de nouveaux clients aux agences générales de la Mobilière.

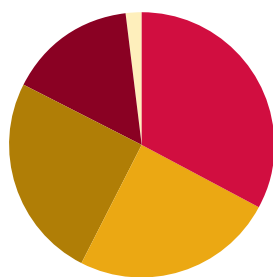
Produits

Les assurances ménage, entreprise et protection juridique ont majoritairement contribué à la hausse du volume de primes. En assurances de personnes, notre politique de souscription plus sélective conjuguée aux mesures d'assainissement du portefeuille freinent le développement des affaires. Ce secteur ne représente ainsi qu'une faible part de la croissance des primes. Nous avons amélioré nos systèmes et processus dans le domaine des assurances voyages et véhicules à moteur sur la nouvelle plate-forme informatique introduite en 2005. Vu l'évolution positive de la sinistralité automobile, la Mobilière a rapidement baissé ses primes dans différents segments.

Innovations et optimisation des processus

Avec la formule d'assurance Multirisque, la Mobilière offre à ses clients diverses prestations et services supplémentaires attrayants. Par exemple, selon le produit, une assistance aux personnes à leur domicile (24h sur 24), une assistance aux automobilistes (Mobi24), une protection juridique pour les litiges en matière contractuelle, un service de renseignements juridiques par téléphone (JurLine) et de multiples possibilités d'achat et de loisirs à prix réduits avec la carte Jeunes/Euro<26. En termes de coûts, de souplesse et d'efficacité, l'expérience montre que notre nouvelle plate-forme informatique constitue une solution optimale pour

Portefeuille par secteur d'affaires



- Mobilité, 33,0%
- Ménages, 24,6%
- Entreprises, 24,9%
- Personnes, 15,6%
- Protection juridique, 1,9%

la maintenance, la gestion et le développement de nos produits Multirisik. Par conséquent, nous envisageons d'y transférer à terme l'ensemble des produits grand public de ce type. La Mobilière équipe l'ensemble de ses unités internes et externes d'un nouveau système de téléphonie (Voice Over IP, PC de poche).

Evolution des sinistres

En ce qui concerne les dommages assurés, la bilan de l'année 2006 est réjouissant. Dans tous les secteurs d'affaires, la charge est moins élevée que l'année précédente et se situe au-dessous de la moyenne pluriannuelle. Dans certains secteurs, la baisse est significative. Notre pratique de sélection des risques, les ajustements tarifaires, le renforcement des mesures d'accompagnement des personnes victimes de graves atteintes corporelles et l'amélioration de la situation économique ont conduit à une baisse de la sinistralité dans les assurances automobiles et de personnes. L'introduction de la limite du 0,5 pour mille et du permis de conduire à l'essai, conjuguée à des campagnes de sensibilisation, ont également contribué à cette amélioration. Grâce à l'absence d'événements naturels de grande ampleur, les assurances ménage et entreprise affichent de bons résultats. Dans les secteurs grands comptes et affaires spéciales, la Mobilière a enregistré plusieurs grands sinistres d'un coût exceptionnellement élevé. Le résultat est positif tout de même.

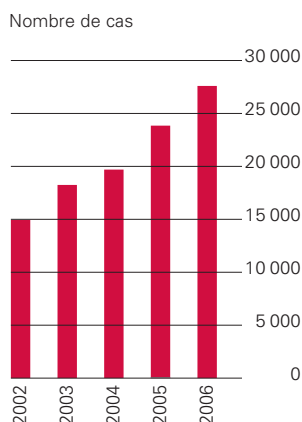
Inondations d'août 2005

En moins de 15 mois, les services des sinistres des agences générales concernées et de la direction sont parvenus à liquider plus de 11 500 sinistres sur les 12 900 déclarés. Cela a représenté un travail énorme. La somme des indemnités versées aux lésés atteignait 360 mio de CHF au 31.12.2006. Les dossiers encore en phase de traitement concernent principalement des entreprises qui n'ont pas encore pu reprendre leurs activités (pertes d'exploitation), de grands sinistres particulièrement coûteux et des bâtiments qui non encore reconstruits.

Filiales

Notre filiale Mobi24 fournit jour et nuit des prestations d'assistance à nos propres clients et à ceux de plusieurs de nos partenaires. Depuis février, Mobi24 travaille avec un logiciel multicanal sur une seule plate-forme informatique. Les prestations fournies à notre propre clientèle ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente; en juillet, durant la période de canicule, les demandes d'assistance ont augmenté de 25%. Mobi24 assiste les clients MobiTour en cas de difficultés avant ou pendant leurs voyages et règle directement la question des frais d'annulation au téléphone. Durant l'année sous revue, notre filiale a conclu des nouveaux contrats avec Volvo, Renault et Nissan.

Mobi24 – Evolution des cas d'assistance (assistance technique et aux personnes)



Protekta Assurance de protection juridique SA a réalisé un excellent résultat. La croissance des primes atteint environ 17%. C'est notre secteur d'affaires le plus florissant. La charge des sinistres est inférieure à celle de l'année précédente. Au printemps 2006, Protekta a remanié son offre, adapté ses processus commerciaux et réduit le nombre de ses représentations.

XpertCenter SA – seule société offrant ses services dans toute la Suisse dans le domaine de l'expertise automobile – a augmenté considérablement son chiffre d'affaires en 2006 grâce à Nationale Suisse qui lui a cédé ses activités dans ce domaine. A fin décembre 2006, la société employait 73 experts automobiles. En outre, elle collabore avec de nombreux experts indépendants.

Protekta Conseils-Risques SA propose un service et un conseil neutres dans toute la Suisse aux entreprises industrielles, artisanales et de service, pour la gestion de leurs risques. Elle a développé sous le nom de «Risikosprint» une méthode permettant un recensement et une évaluation rapides des risques des entreprises. En 2006, un grand nombre de PME ont eu recours à cette prestation. Dans le domaine de la protection incendie, Protekta Conseils-Risques SA a effectué plusieurs analyses approfondies pour des compagnies de chemins de fer. Elle a aussi établi un concept de sécurité pour le compte d'une des plus grandes organisations internationales établies en Suisse.

Chiffres-clés vie millions de CHF	2006	2005	Variation %
Primes brutes	674,3	656,0	+ 2,8
– dont primes périodiques (annuelles)	512,5	496,4	+ 3,2
– dont primes uniques	161,8	159,6	+ 1,4
Primes acquises pour compte propre	652,5	635,2	+ 2,7
Prestations d'assurance versées	– 780,8	– 563,0	– 38,7
Participations des assurés aux excédents	– 118,9	– 93,3	– 27,4
Provisions techniques pour compte propre	2 959,1	2 919,6	+ 1,4
– dont provisions pour sinistres	1 026,1	1 008,6	+ 1,7
– dont réserve mathématique	1 887,5	1 862,8	+ 1,3
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	257,0	199,1	+ 29,1
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	2 359,4	2 599,8	– 9,2
Placements de capitaux	3 769,9	3 411,5	+ 10,5
Placements pour le compte et au risque de tiers	2 359,4	2 599,8	– 9,2
Résultat technique	– 20,7	– 27,1	+ 23,6
Résultat financier	125,4	99,8	+ 25,7
Résultat après impôts	75,4	70,9	+ 6,3
Taux de frais pour compte propre	14,9%	13,6%	

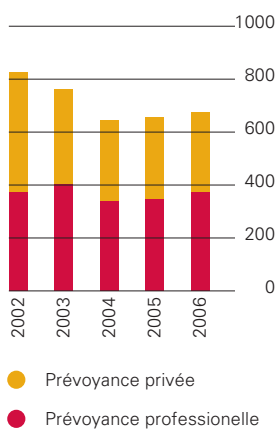
Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat

Vie

La Mobilière se concentre sur l'assurance risque, son cœur de métier. Elle est leader dans ce secteur. Les deux composantes, assurance individuelle et assurance collective, affichent une croissance supérieure à la moyenne du marché.

Primes brutes

Mio CHF



Environnement et positionnement

L'intérêt pour les produits d'épargne offerts par les assureurs vie est faible actuellement, en raison du bas niveau des taux garantis. Cette situation ne nous touche que modérément, car nous sommes peu actifs dans ce secteur d'affaires exposé aux aléas du marché financier. Nous offrons néanmoins quelques solutions d'épargne de qualité à nos clients.

La réassurance des risques des institutions de prévoyance a contribué pour une part importante à la progression du volume de primes. La croissance résulte principalement de l'extension de nos engagements sur un nombre important de contrats et, en second lieu, du développement des affaires avec des fondations collectives. En outre, nous avons pu gagner de nouveaux clients et renforcer ainsi notre leadership sur ce marché. Notre forte position permet d'avoir une structure de coûts efficiente et d'offrir des tarifs avantageux à notre clientèle. Le taux de participation de nos assurés aux excédents, 94,9% (94,9% l'année précédente), est nettement supérieur non seulement au taux usuel de la branche, mais également à celui que prescrit la loi (90%)

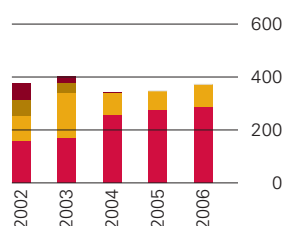
Le marché de la prévoyance privée est de plus en plus convoité. Malgré un plus grand nombre de concurrents, nous avons pu affirmer notre position de leader en assurance vie risque. Nos primes périodiques enregistrent une bonne progression (+1,8%). Nous dépassons la croissance moyenne du marché dans ce secteur d'affaires. En assurance incapacité de gain, la pression concurrentielle est rude, la course aux bons risques permanente. Comme la sinistralité/le volume des prestations servies a baissé par rapport à l'année précédente, la pression sur les primes augmente sensiblement. La négociation de nouveaux contrats est plus difficile. La baisse tarifaire concédée en avril nous a permis d'accroître le volume de primes nouvelles en assurance individuelle. Malgré le durcissement du marché, notre produit reste ainsi tout à fait concurrentiel.

Les assurances vie liées à des fonds, financées par des primes annuelles, continuent de progresser à un rythme très réjouissant. La bonne évolution boursière a des effets stimulants sur les ventes dans ce secteur.

Pour répondre pleinement aux besoins des clients, nous coopérons avec les partenaires PAX et Swiss Life. PAX propose aux petites entreprises des solutions complètes de prévoyance professionnelle. Swiss Life complète notre palette MobiLife en fournissant des assurances vie basées sur des produits financiers et des placements adaptés à la clientèle privée fortunée.

Primes brutes Prévoyance professionnelle

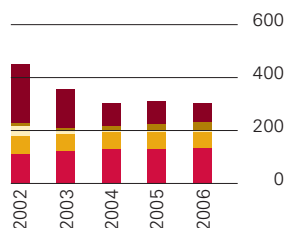
Mio CHF



- Fondations collectives primes uniques
- Fondations collectives primes annuelles
- Réassurances risques institutions de prévoyance primes uniques
- Réassurances risques institutions de prévoyance primes annuelles

Primes brutes Prévoyance privée

Mio CHF



- Primes avec risques de placement supportés par des tiers primes uniques
- Primes avec risques de placement supportés par des tiers primes annuelles
- Assurances de capitaux et de rentes primes uniques
- Assurances de capitaux et de rentes primes annuelles
- Assurances risques purs primes annuelles

Canaux de distribution

En assurance risque, le volume de nouveaux contrats conclus par les agences générales de la Mobilière a atteint un niveau réjouissant. Ce succès est dû pour une part importante à la bonne préparation et au savoir-faire de nos conseillers en assurances et prévoyance ainsi qu'au renforcement des mesures de soutien et d'encadrement. Nos deux autres canaux de distribution, courtiers et banques, génèrent plus d'un tiers des affaires nouvelles.

Produits, innovations

Le 1^{er} novembre, la Mobilière a lancé une palette de nouvelles assurances décès destinées à la clientèle privée. Nous avons abandonné le mode de calcul basé sur les primes brutes et appliquons désormais le système des primes nettes. Les clients savent ainsi exactement quelles primes ils doivent payer. La Mobilière supporte les risques liés à l'évolution du marché financier et de la mortalité. Nous segmentons les risques de manière plus fine et, pour la tarification, nous utilisons des critères tels que l'indice de masse corporelle, la pratique de sports à risque et la consommation de tabac. Ce système nous permet de mieux ajuster nos primes aux risques individuels, en fonction du style de vie de nos clients.

Prestations

L'évolution du nombre de décès par maladie et accident est actuellement favorable par rapport aux hypothèses fondées sur la statistique, de sorte que les prestations que nous avons dû verser sont moins élevées que prévu. De ce fait, nous avons pu verser des excédents à nos clients et diminuer nos tarifs sur les nouveaux contrats basés sur des primes nettes. En assurance incapacité de gain aussi, la charge s'est nettement améliorée: de plus en plus nombreux sont les assurés qui recouvrent une capacité de travail après une maladie ou un accident. Un changement semblable s'observe dans l'assurance invalidité. La pratique des tribunaux et de l'AI, ainsi que nos propres mesures, ont contribué à renverser la tendance. Cette évolution devrait se poursuivre avec la 5^e révision de l'AI, à condition que celle-ci soit menée avec cohérence et rigueur. Le bon climat économique et les mesures politiques mises en oeuvre pour faciliter la réinsertion professionnelle des personnes malades ou accidentées ont influé positivement sur les résultats de notre branche. La sélection des risques et la gestion professionnelle des sinistres restent des facteurs essentiels de succès.

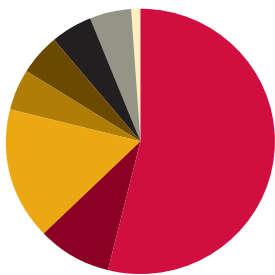
Amélioration des processus

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous avons mis en place de nouveaux systèmes plus efficaces et plus stables pour la gestion des contrats. Le projet GoMobiLife, qui a pour objectif la modernisation de nos systèmes d'administration dans la branche vie individuelle, a été lancé cette année; il sera achevé en 2009.

Placement de la fortune

Une hausse de la performance sur nos portefeuilles d'actions, la stabilité des rendements provenant des hypothèques, des prêts et des placements immobiliers directs, conjuguées à l'afflux de fonds élevés, nous ont permis de réaliser un excellent résultat et ont compensé le bas niveau des rendements obligataires.

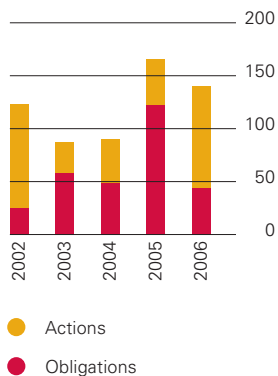
Placements de capitaux par catégorie
au 31.12. 2006



- Obligations Suisse, 54%
- Obligations étranger, 9%
- Immeubles, 16%
- Actions Suisse, 5%
- Actions étranger, 5%
- Hypothèques, 5%
- Prêts, bons de caisse, 5%
- Disponibilités, 1%

Plus-values réalisées sur les ventes

Mio CHF



- Actions
- Obligations

Marché animé, tendance générale positive

La solide croissance de l'économie mondiale et des craintes quant à des risques inflationnistes ont incité les instituts d'émission des pays industrialisés à la vigilance. Le maintien de politiques monétaires restrictives a provoqué une forte hausse des taux d'intérêts sur les six premiers mois de l'année et des corrections importantes sur les marchés d'actions au cours du deuxième trimestre. Aux Etats-Unis, l'anticipation d'un ralentissement de la croissance a engendré des mouvements inverses sur les taux au deuxième semestre. Les courbes de taux se sont tassées également en Europe et en Suisse, en raison de la hausse des taux courts. Le dynamisme des marchés d'actions, reflétant la bonne capacité bénéficiaire des entreprises, a permis d'obtenir un rendement moyen élevé sur l'ensemble de l'année.

Résultat des placements

A la date du bilan, le total des actifs sous gestion, calculé aux valeurs du marché, atteignait 10,4 mia CHF. Sur la totalité de nos revenus (primes et produit des capitaux), nous avons investi nouvellement 0,7 mia CHF durant le dernier exercice. Les placements ont rapporté 322,1 mio CHF. Sont incluses dans ce montant les plus-values réalisées sur les ventes d'obligations et d'actions, qui représentent 139,8 mio CHF. Alors que, l'année précédente, les gains supplémentaires ont été obtenus avant tout par la réduction stratégique de notre portefeuille d'obligations en monnaies étrangères, les plus-values réalisées en 2006 résultent essentiellement d'interventions tactiques sur les marchés d'actions. Une partie des gains excédentaires par rapport aux attentes a été utilisée pour sécuriser nos portefeuilles d'actions à long terme. Notre stratégie de placement est basée sur une approche prudentielle: nous visons en premier lieu l'obtention de résultats stables à long terme. Les frais de gestion des actifs, prestations de tiers incluses, n'ont pas changé par rapport à l'année précédente, ils représentent 0,1% du montant total des placements.

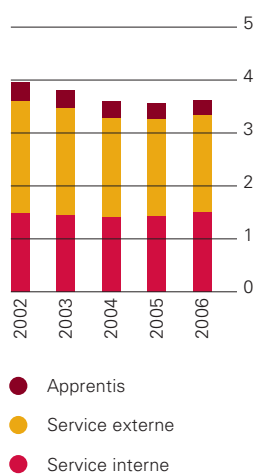
La performance annuelle atteint 3,0% (2005: 5,3%). Le rendement des actions et des actifs immobiliers se situe une nouvelle fois au-dessus de la moyenne historique. Par contre, le rendement des obligations a faibli par rapport à la moyenne des dernières années, en raison de la hausse des taux. Nous avons pu obtenir des rendements stables sur les hypothèques et autres prêts. En ce qui concerne les investissements directs dans l'immobilier, nous sommes axés prioritairement sur la construction de logements locatifs. L'ensemble des offres – immeubles déjà construits et projets à financer – que nous avons examinées en 2006 représentait un volume d'investissement de 3 mia CHF. Parmi les affaires proposées, un tout petit nombre seulement, soit l'équivalent de 45 mio CHF en volume, répondait à nos critères stricts de qualité et de rendement. La forte demande pour nos logements dès la première mise en location confirme le succès de notre stratégie. Nous avons actuellement 500 logements en projet ou en chantier, représentant une valeur d'investissement de 200 mio CHF.

Personnel

La Mobilière a introduit une nouvelle charte et réalisé une enquête détaillée auprès de ses collaborateurs. Elle a mis en place de nouvelles mesures visant à favoriser l'évolution des rôles et des compétences dans l'entreprise et poursuivi le développement de sa politique sociale. En 2006, tous les collaborateurs ont bénéficié d'une participation au résultat.

Evolution de l'effectif au 31.12.

en milliers de postes à plein temps



Evolution de l'effectif

L'effectif a légèrement augmenté, comme prévu. Au 31 décembre 2006, la Mobilière employait 3 339 collaborateurs à plein temps (3 265 un an auparavant). Cette augmentation est due principalement à la mise en route de nouveaux projets; elle provient aussi de l'intégration de collaborateurs externes dans nos unités TI et des experts auto de Nationale Suisse dans la société XpertCenter SA.

Nouvelle charte de l'entreprise

En 2006, le comité de direction a adopté la nouvelle charte, qu'il a présentée au printemps aux membres du comité de direction et aux agents généraux. La charte définit les missions centrales de l'entreprise et la manière dont celle-ci entend les conduire. Elle énonce nos valeurs-clés et décrit les comportements à promouvoir au sein de notre organisation et vis-à-vis des clients. Le document servira dorénavant de cadre de référence unique, pour toutes les fonctions et à tous les échelons de la hiérarchie. L'entreprise a mené une intense réflexion avec ses quelque 600 cadres d'abord, puis avec les collaborateurs, afin de mobiliser l'ensemble du personnel autour des nouveaux enjeux.

Extraits de notre charte: valeurs et attitudes

Fiables: créer la confiance

- Nous accordons à tous le respect et la considération qui leur sont dus
- Nous agissons de manière conséquente et crédible
- Nous soignons les relations de proximité avec nos clients

Compétents: savoir et agir

- Nous travaillons de manière sérieuse et responsable
- Nous sommes des professionnels et disposons de compétences sociales
- Nous ne commettons qu'une fois la même erreur

Performants: obtenir des résultats

- Nous exigeons, encourageons et récompensons les performances
- Nous apportons des solutions et générons une valeur ajoutée pour nos clients et la Mobilière
- Nous associons nos clients et notre personnel aux succès de l'entreprise

Prévoyants: forger l'avenir

- Nous nous améliorons de façon continue
- Nous ne sommes pas compliqués et agissons promptement
- Nous réfléchissons et œuvrons au bien de toute l'entreprise

Communicatifs: favoriser le dialogue

- Nous privilégions le dialogue personnel
- Nous allons à l'essentiel
- Nous sommes francs et directs dans les félicitations comme dans les reproches

Enquête auprès des collaborateurs

Au travers d'une enquête réalisée sur les sites de direction, la Mobilière a dressé un bilan sur le fonctionnement de son organisation, l'opinion et le climat régnant dans l'entreprise. Le taux de retour a atteint 65%. Les résultats montrent que la Mobilière a une bonne image en tant qu'employeur. Cela concerne aussi la dimension sociale. La plupart des collaborateurs sont satisfaits de leur employeur et envisageraient difficilement un changement. Dans leur très grande majorité, les collaborateurs se sentent intégrés et adhèrent pleinement aux valeurs et à la politique d'affaires de l'entreprise. Par rapport à d'autres entreprises qui ont mesuré ce critère, la qualité de l'encadrement est jugée légèrement supérieure à la moyenne. Les principaux points faibles relevés par les collaborateurs concernent la collaboration transversale – les unités d'organisation ne communiquent pas suffisamment entre elles – et le manque de clarifications sur des sujets sensibles. Les collaborateurs souhaitent être mieux informés sur les objectifs et motifs des changements touchant leur sphère de travail. L'enquête n'a pas révélé de différences d'opinion significatives entre les sexes et les personnes d'âges différents quoique les collaboratrices soient moins optimistes que leurs collègues masculins quant à leurs possibilités d'évolution.

Participation au résultat

La charte précise que la Mobilière associe ses clients et ses collaborateurs à son succès. L'octroi d'une participation dépend de la marche des affaires et du résultat d'exploitation. Le conseil d'administration décide chaque année sur la base de la proposition que lui soumet le comité de direction et, le cas échéant, fixe le montant et la forme de la participation. Pour les collaborateurs, la participation est liée aussi à la réalisation de divers objectifs quantitatifs et qualitatifs. En reconnaissance de leurs efforts et de leurs bonnes prestations, l'entreprise a versé en 2005 une participation équivalant à 30% d'un salaire mensuel à tous les collaborateurs du groupe.

Développement des qualifications, facteur de succès

La Mobilière veut développer et maintenir un niveau de savoir et de compétences élevé dans l'entreprise. En 2006, nous avons organisé 596 cours internes au total pour nos cadres dirigeants et nos spécialistes. Cela représente 13 085 journées de formation individuelle et un investissement équivalant à 5,75% de la masse salariale. Nous avons mis en œuvre un nouveau modèle de formation de base pour les

collaborateurs du service externe; les premiers résultats sont positifs. Comme l'année précédente, un grand nombre de nos collaborateurs ont accompli en emploi une formation supérieure dans le domaine de l'assurance (brevet ou diplôme fédéral). Nous mettons aussi l'accent sur la formation à l'encadrement et complétons notre offre en permanence dans ce domaine. Par ailleurs, le coaching individuel ou collectif, et autres pratiques telles que le team building et l'approche transformationnelle connaissent un développement croissant dans l'entreprise. Nous avons poursuivi également le développement de notre plate-forme électronique d'autoformation. Ce moyen, qui complète les cours en présentiel, permet à nos collaborateurs de se former individuellement et de manière autonome, à l'heure et à l'endroit qui leur conviennent. La plate-forme améliore la qualité de la formation et le transfert du savoir dans la pratique.

Apprentis

Nous attachons une importance toute particulière à la formation des apprentis. Actuellement, 277 jeunes (298 l'année précédente) accomplissent une formation commerciale, en informatique ou en tant qu'agent polyvalent de maintenance en entreprise («Betriebspraktiker») auprès de nos agences générales et des directions de Berne et de Nyon. Sur 100 collaborateurs à plein temps, nous avons huit apprentis. Depuis de nombreuses années, la Mobilière est, proportionnellement à son effectif, le principal pourvoyeur de places d'apprentissage dans son secteur d'activité. En 2006, 97% des candidats ont réussi les examens de fin d'apprentissage (96% l'année précédente).

Caisses de pension

Le 8 mai 2006, l'assemblée générale de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière a approuvé à une large majorité la transformation de la caisse en une fondation. Elle avait jusque-là la forme d'une coopérative. En outre, la fondation de prévoyance de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie a été intégrée dans la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière, rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2006. Dans le cadre de la fusion, le taux de couverture de la caisse de l'assureur vie a été porté au niveau de celui de la caisse de pension du groupe, mieux dotée. Pour cet ajustement, ainsi que pour l'renforcement de la trésorerie de la caisse de pension des employés des agences générales nous avons attribué un montant total exceptionnel de 100,0 mio CHF. Toutes les Caisses de pension de la Mobilière ont adhéré en 2001 déjà au code de déontologie en vigueur dans la prévoyance professionnelle. Elles assurent une gestion loyale des fonds, conformément aux dispositions légales y relatives, et garantissent que ceux-ci sont utilisés au profit de leurs assurés exclusivement.

Egalité des chances et mesures en faveur de la famille

L'égalité des chances et la prise en compte de l'intérêt des familles dans l'aménagement des conditions de travail constituent deux impératifs de la politique du personnel. La Mobilière a initié un projet sur le thème «Femmes et management» afin de générer une réflexion sur la situation des femmes dans l'entreprise et de leur faciliter l'accès aux postes à responsabilité. Les cadres examinent les différents aspects de cette thématique durant leur formation. Se basant sur les résultats d'une étude nationale effectuée sur le même thème dans les secteurs banques et assurances et sur les données recueillies à l'interne, les collaboratrices du projet ont conclu que les conditions de base de l'égalité des chances entre hommes et femmes sont réalisées à la Mobilière. Il n'en demeure pas moins que les femmes sont toujours fortement sous-représentées dans les échelons supérieurs de la hiérarchie. Changer la donne est possible. Cela suppose toutefois un consensus plus large entre hommes et femmes et une réelle volonté de changement de part et d'autre. Notre siège de Nyon ouvrira en 2007 une crèche dans ses propres locaux, qu'elle exploitera en collaboration avec la ville de Nyon (à Berne, la Mobilière dispose d'une structure d'accueil pour la petite enfance depuis de nombreuses années déjà). Par ailleurs, la Mobilière a conclu un contrat de collaboration avec l'organisation servicefamille. Nos collaborateurs qui souhaitent pouvoir mieux concilier travail et vie de famille peuvent obtenir aide et conseil auprès de cette organisation

Aide à la reconversion

La Mobilière propose un plan d'accompagnement individuel aux collaborateurs qui doivent se réorienter sur le marché du travail.

Gestion des risques

Le Groupe Mobilière contrôle en permanence le besoin et la dotation en capital-risque sur la base d'un modèle interne. Nos processus centraux de Risk Management permettent d'appréhender tous les risques importants et de limiter notre exposition de manière systématique.

La politique de solvabilité, arrêtée par le conseil d'administration, détermine le profil risque/rendement du Groupe Mobilière. Elle vise à garantir durablement l'indépendance de la Mobilière et doit permettre à celle-ci de remplir en tout temps les exigences légales.

Dans le domaine de l'assurance, nous cherchons à acquérir le plus grand nombre possible de nouveaux risques. Notre stratégie financière, à contrario, est orientée clairement vers une minimisation des risques. Nous quantifions les risques liés aux opérations d'assurance et les risques financiers selon notre propre modèle et pouvons déterminer, sur la base de chiffres précis et de nos règles prudentielles, le niveau de capital-risque adéquat. La quantification du troisième type de risques représenté sur le tableau, à savoir les risques opérationnels, est effectuée sans modèle spécifique. Il en est de même pour les risques stratégiques, les risques liés à l'environnement et les risques inhérents aux systèmes. Par contre, nous analysons systématiquement ces risques au travers de simulations basées sur les scénarios les plus crédibles.

Risques, processus et comités de pilotage

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques - Non-vie - Vie	Risques financiers - Marché - Crédit - Structure financière	Risques opérationnels - Processus - Personnel - Systèmes - Evénements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes
Processus ALM		Processus ORM	Stratégie processus	
Comité stratégique ALM		Comité ORM	Comité de direction	

ALM = Gestion actif/passif

ORM = Gestion du risque opérationnel

Le conseil d'administration fixe pour toute l'entreprise les bases conceptuelles de la gestion des risques, que la direction financière de l'entreprise est chargée d'appliquer. Le pilotage des processus relève de la responsabilité de trois comités, dont le comité de direction.

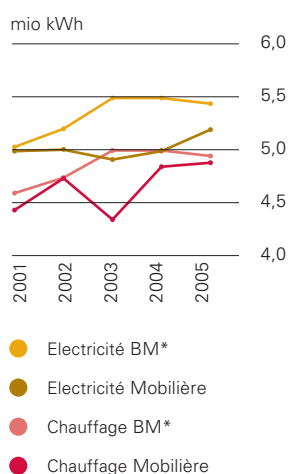
La gestion actif/passif revêt une importance toute particulière dans une entreprise d'assurance. Elle doit contribuer à ce que l'entreprise puisse en tout temps faire face aux engagements qu'elle a contractés vis-à-vis de ses assurés. Au-delà des règles prudentielles évoquées plus haut, le Conseil d'administration a fixé des limites devant assurer la mise en œuvre rapide de mesures correctives en cas de risque de sous-couverture. Les limites d'intervention dépendent du système de référence selon lequel est déterminé le capital cible nécessaire pour la couverture des risques. Le législateur prescrit que le calcul de solvabilité doit se baser sur des boucllements individuels établis conformément au droit des obligations. Nous mesurons aussi la solvabilité de deux autres manières, selon le test suisse de solvabilité (SST) d'une part, qui prend en compte les valeurs de marché inscrites au bilan, et, d'autre part, en confrontant les objectifs de solvabilité que la Mobilière s'est fixés elle-même avec l'évolution des paramètres de notre compte de résultat interne. Grâce au reporting mensuel, nous pouvons suivre l'évolution de la dotation en capital selon les trois systèmes de référence. Le recours ciblé aux produits dérivés et les couvertures de réassurance souscrites nous offrent une sécurité additionnelle en cas d'événement extrême et permettent de réduire la volatilité du rendement.

Pour la première fois en 2006, l'unité Risk Management a recensé et évalué l'ensemble des risques opérationnels du groupe avec un ensemble unifié de méthodes et d'instruments. L'analyse n'a révélé l'existence d'aucun risque non acceptable pour l'entreprise. L'introduction prévue d'un nouvel outil informatique permettra d'augmenter encore l'efficacité du processus ORM et de la gestion des risques opérationnels. Nous avons développé et mis en place une structure plus efficiente pour la maîtrise des événements majeurs et regroupé les services de ce secteur – état-major de crise, unité d'alerte et d'intervention et Business Continuity Management (unité chargée d'assurer la poursuite des activités en cas d'événement exceptionnel) sous une direction unique. De plus, des exercices pour apprendre à maîtriser des événements à caractère exceptionnel ont été organisés.

Ecologie et développement durable

Dans les immeubles à usage propre et lors de la construction ou de la rénovation d'objets loués, la Mobilière porte une grande attention à la durabilité et à la protection de l'environnement.

Evolution de la consommation d'énergie électrique de la Mobilière par rapport à la valeur de référence 2001–2005



* Valeurs référentielles de base FM Monitor/SIA

Protection de l'environnement et baisse des coûts

Nous pouvons influencer directement l'impact de la Mobilière sur l'environnement en optimisant la consommation d'énergie de chauffage et d'électricité. Le chauffage permanent du bâtiment de la direction à Berne durant les mois d'hiver et la climatisation des bureaux en été ont entraîné une augmentation de la consommation globale d'énergie depuis 2004. Grâce à l'utilisation d'appareils peu gourmands en énergie, nous sommes parvenus tout de même à stabiliser la consommation d'électricité. Durant l'année sous revue, nous avons remplacé une partie de nos anciens bureaux par des espaces collectifs de travail modernes et bien dimensionnés. Ces transformations, réalisées dans tous les étages de notre immeuble, permettront, d'ici fin 2007, de réduire substantiellement notre consommation d'électricité et nos frais de chauffage – en préservant le confort de nos collaborateurs – et de gagner beaucoup de place. Nous économisons aussi de l'énergie dans nos agences générales, grâce notamment à des transformations et par la mise en place d'équipements techniques et de nouveaux systèmes d'éclairage plus performants. Sur nos sites de direction de Berne et de Nyon, nous veillons en permanence à optimiser les dépenses d'énergie et à maintenir les rejets de CO² au plus bas niveau possible. Chaque année, notre unité Facility Management procède à un bilan énergétique complet et en consigne les résultats par écrit. Nous connaissons ainsi exactement l'évolution de la consommation d'énergie et des valeurs d'émission d'une année sur l'autre et pouvons vérifier l'efficacité des mesures prises. Dans leurs activités quotidiennes, nos collaborateurs sont invités à faire un usage modéré des ressources énergétiques et du matériel. Nous mettons à leur disposition divers moyens organisationnels pour soutenir leurs efforts dans ce domaine. Notre système de tri et de recyclage a permis, par exemple, de réduire sensiblement la consommation de papier et la masse de déchets. En 2006, nous avons doté nos services de nouveaux appareils combinant impression, fax et scanage. L'introduction de ces nouvelles machines multifonctions contribue à la réduction des volumes de papier et des coûts. Elles sont nettement plus sûres, plus rapides et plus performantes que nos anciennes imprimantes et photocopieuses, et ont permis de réduire significativement le nombre de celles-ci.

Utilisation des technologies nouvelles dans nos immeubles locatifs

Lors de la construction ou de la rénovation d'immeubles, nous utilisons des matériaux éco-compatibles et des techniques alternatives éprouvées, notamment pour le chauffage et la production d'eau chaude. La part de notre patrimoine bâti, répondant aux exigences de l'appellation minergie, augmente. Nous utilisons de plus en plus des énergies renouvelables, telles que chaleur du sous-sol (pompes à chaleur), énergie solaire ou pellets pour le chauffage des bâtiments. Nous sommes convaincus que le choix de ces nouvelles technologies nous confèrera un avantage important sur le marché locatif.

Gouvernance d'entreprise

Dans son rapport, la Mobilière présente de manière transparente les principes et modalités de la Gouvernance d'entreprise appliqués au sein du groupe. Elle veut répondre ainsi aux attentes de tous ses partenaires.

La «Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance» SWX du 1^{er} juillet 2002 vise explicitement les sociétés dont les actions sont cotées en bourse. Les règles relatives à la présentation des comptes ne sont pas contraignantes pour la Mobilière, l'entreprise n'étant pas cotée en bourse. La Mobilière approuve néanmoins les prescriptions relatives à la transparence, le «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise». Dans certains cas dûment justifiés, elle s'en écarte toutefois. Les informations ci-après respectent pour l'essentiel la directive SWX. Les dispositions visant spécialement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que de manière succincte. Le modèle de ristourne sur excédents aux assurés – propre à la Mobilière et qui découle de son orientation mutualiste – est expliqué à la fin de ce chapitre.

Structure du groupe et actionariat

La coopérative et la Holding SA sont des sociétés régies par le droit suisse et ont leur siège à Berne. La coopérative détient la totalité du capital-actions de la Holding SA. Il n'y a pas de participation croisée au sens de la directive SWX. Les pages 7 et 81 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du groupe. La structure de direction opérationnelle est représentée à la page 41.

Structure du capital

Le bilan de la coopérative (page 15) et le bilan consolidé (page 73) contiennent les indications requises sur la structure du capital. Les statuts de la Holding SA ne prévoient pas d'augmentation de capital autorisée ou conditionnelle. Aucune modification du capital n'est intervenue au cours des trois derniers exercices. La coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts actuels ne prévoient ni émission de bons de jouissance ou inscriptions de nommées, ni émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués et conseils d'administration de la coopérative et de la Holding SA

La coopérative compte actuellement quelque 1,3 million de sociétaires – particuliers, entreprises et collectivités publiques – qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires ni d'autres obligations financières. 150 délégués (effectif visé) des trois circonscriptions ouest, centre et est veillent à leurs intérêts. Les délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que personnes privées, agriculture, artisanat, industrie, commerce, entreprises de services et pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts ne prévoient ni limitation de la durée des fonctions ni limite d'âge. Les délégués approuvent chaque année le rapport annuel, ils décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils

élisent les administrateurs de la coopérative. La composition actuelle de l'assemblée des délégués est indiquée aux pages 10–11 du rapport de gestion.

Le conseil d'administration de Mobilière Suisse Société Coopérative est formé d'au moins 15 personnes; leur choix est dicté ici aussi par la volonté d'assurer une prise en compte aussi large que possible des régions et des divers cercles d'assurés. La durée de fonction ordinaire est de quatre ans. Les statuts ne prévoient pas de limitation ou d'échelonnement de la durée des fonctions. En revanche, la limite d'âge a été fixée à 72 ans. Le conseil d'administration, dont ne fait partie actuellement aucun membre de l'exécutif, a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la coopérative, organise l'élection des délégués et exerce les droits des actionnaires de la coopérative à l'assemblée générale de la holding. A ce titre, il approuve les comptes consolidés, élit le conseil d'administration de la Holding SA et lui donne décharge. Le conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la coopérative, dont la gestion a été déléguée à la Holding SA. Les tâches de direction du groupe ont été déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, raison pour laquelle il n'a pas été créé de commissions. Le conseil d'administration se fait informer régulièrement sur la marche des affaires. Il se réunit deux fois par année au moins – durant l'année sous revue, il a tenu trois séances. La composition actuelle du conseil d'administration figure aux pages 12–13 du rapport de gestion. Aucun membre du Conseil d'administration de la coopérative n'exerce actuellement une fonction dirigeante auprès d'une compagnie d'assurances suisse.

Le conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA doit être formé de cinq membres au moins. Ceux-ci sont soumis aux mêmes règles que les membres du conseil d'administration de la coopérative en ce qui concerne la durée des fonctions, l'échelonnement et la limitation de celles-ci ainsi que la limite d'âge. La majorité des membres du conseil d'administration de la Holding SA doit faire partie du conseil d'administration de la coopérative; actuellement, tous en font partie. Ces mêmes dispositions s'appliquent aux administrateurs des sociétés opératives du groupe, Mobilière Suisse Société d'assurances, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie et Mobilière Suisse Asset Management. La composition actuelle du conseil d'administration de la Holding SA est identique à celle des trois sociétés précitées du groupe. Depuis 2000, année de la restructuration, les deux mêmes personnes exercent, selon la volonté exprimée en son temps, les fonctions de président et de vice-président des conseils d'administration de la coopérative, de la Holding SA et des sociétés du groupe. Avec l'élection anticipée de deux administrateurs de la Holding SA au cours de l'assemblée générale ordinaire 2006, les périodes de mandat des membres du conseil d'administration ont été harmonisées avec celles de leurs mandats d'administrateurs de la coopérative et des sociétés du groupe. Ces dispositions et usages ont pour but d'assurer l'orientation mutualiste

du Groupe Mobilière. Le conseil d'administration de la Holding SA a édicté un règlement d'organisation et un règlement fixant clairement et de manière détaillée les compétences des organes chargés de la gestion des affaires du groupe, ainsi que les tâches et compétences des organes de la Holding SA et des trois sociétés du groupe. Le conseil d'administration délègue l'intégralité des mandats liés à la gestion de la Holding SA au comité de direction, sauf prescription contraire de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise et la structure organisationnelle du groupe, décide entre autres de la planification annuelle et pluriannuelle du groupe, contrôle la solvabilité, définit la politique et la stratégie de placement, les principes et mécanismes de la gestion des risques ainsi que le système de contrôle interne. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO et des membres du comité de direction, ainsi que du responsable de la révision interne. La transparence des rapports étant jugée suffisamment bonne avec ce modèle organisationnel, et la tenue de séances régulières, à intervalles plus courts, devant permettre au conseil d'administration d'exercer convenablement ses responsabilités d'une manière générale, il a été décidé de ne pas créer de commissions. Le conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent – durant l'année sous revue, il a tenu neuf séances. Tous les membres du comité de direction participent aux séances lorsque l'ordre du jour prévoit l'examen de la planification annuelle, du reporting ou du bouclage des comptes annuels. En cas d'examen d'autres aspects de la gestion seront, s'il y a lieu, invités à y participer uniquement les membres concernés du comité de direction ou des experts externes. Sauf clause de récusation, le CEO est toujours présent aux séances du conseil d'administration.

Le rapport de gestion fournit aux pages 38–39 les indications requises sur la composition actuelle du conseil d'administration et les membres de celui-ci. Il n'existe pas actuellement de représentation réciproque au sens de la directive SWX. Le comité de direction informe le conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque semestre, le révisor interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement et les résultats des contrôles. En outre, le conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de contrôle à l'égard du comité de direction, on peut en outre se référer aux indications fournies sur la révision interne et externe (page 68) et à celles relatives à la gestion des risques (pages 61–62).

Comité de direction

Sous la direction du CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du groupe, le comité de direction se charge de mettre en œuvre les stratégies décidées par le conseil d'administration de la Holding SA et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du groupe, des secteurs du comité

de direction et des sociétés du groupe. Le rapport de gestion contient aux pages 42–43 des indications concernant les membres du comité de direction. La structure de direction est reproduite à la page 41 du rapport de gestion. Il n'existe pas actuellement de contrats de management.

Rémunérations, participations et prêts

L'assemblée des délégués et le conseil d'administration de la coopérative ainsi que le conseil d'administration de la Holding SA fixent eux-mêmes les rémunérations octroyées à leurs membres. Les membres du conseil d'administration de la coopérative, qui exercent simultanément le mandat d'administrateurs de la Holding SA, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. Les rémunérations versées aux administrateurs de la Holding SA comprennent celles qui leur sont attribuées pour l'exercice de leur mandat d'administrateur des sociétés du groupe. Les rémunérations octroyées aux délégués et aux membres du conseil d'administration de la coopérative et de la Holding SA comprennent des indemnités fixes, des indemnités forfaitaires pour frais et des jetons de présence. Il ne leur est pas versé de bonifications. Les délégués et les membres des conseils d'administration nouvellement élus ou qui se sont retirés durant l'exercice perçoivent la quote-part de rémunération correspondant à la durée de leur activité pendant l'année considérée. La rémunération versée au CEO et aux membres du comité de direction comprend une indemnité fixe et une indemnité variable dépendant des résultats. Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé individuellement chaque année. Il représente au plus 100 pour cent (CEO) ou 50 pour cent (membres du comité de direction) de l'indemnité fixe maximale possible selon le barème des rémunérations. Le montant de bonus effectivement versé est fonction du degré de réalisation, à l'échelon individuel, des postes suivants: objectifs qualitatifs et quantitatifs des affaires traitées (création de valeur), objectifs quantitatifs pour le secteur du comité de direction (objectifs financiers), objectifs qualitatifs pour les secteurs «Objectifs génériques du comité de direction», «Initiatives de gestion» et/ou «Projets» (prestations) ainsi que évolution personnelle. Le barème des rémunérations, le système de bonus et les rémunérations individuelles sont fixées par le conseil d'administration de la Holding SA.

En 2006, les rémunérations suivantes ont été versées aux membres en exercice des organes dirigeants:

- aux membres de l'assemblée des délégués, globalement 255 000 CHF (indemnités fixes et forfaits pour frais);
- aux membres du conseil d'administration de la coopérative, président inclus), globalement: 657 500 CHF (indemnités fixes). Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance; rémunération globale la plus élevée: 40 000 CHF;

- aux membres du conseil d'administration de la Holding SA, président inclus, globalement: 570 000 CHF (indemnités fixes); Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance; rémunération globale la plus élevée: 200 000 CHF;
- aux membres du comité de direction, CEO inclus, globalement): 4 116 000 CHF (indemnités fixes et indemnités variables).

Durant l'exercice, il n'a été versé ni indemnité de départ additionnelle ni rémunération à d'anciens membres des organes dirigeants ou à des personnes qui leur sont proches. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec le rabais accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière pour ceux qui y avaient droit.

Durant l'exercice sous revue, aucuns honoraires ou autres rémunérations atteignant ou dépassant le montant-limite prévu au chiffre 5.7 de la directive SWX n'ont été facturés pour des services additionnels par un membre d'un organe ou par une personne qui lui est proche.

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'assemblée des délégués (de la coopérative) et à l'assemblée générale (de la Holding SA), les quorums, les prescriptions concernant le mode de convocation de l'assemblée des délégués et de l'assemblée générale, et l'inscription à l'ordre du jour correspondent aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding SA ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

Depuis le 1^{er} janvier 2006, la révision interne est soumise intégralement au président du conseil d'administration de la Holding SA et non plus (comme jusqu'ici) sur le plan technique uniquement.

La durée du mandat des réviseurs externes est d'un an. Depuis 2000, année où notre groupe a adapté ses structures, la révision des comptes de la coopérative, de la Holding SA et de toutes les filiales consolidées, est effectuée par la même société (PwC). Les réviseurs responsables participent aux séances du conseil d'administration lorsque ce dernier définit le plan de révision interne et externe et lorsqu'il examine le rapport de l'organe de révision sur le bouclage des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturée par la société de révision pour l'exercice sous revue s'élève à 538 600 CHF. Outre la vérification des comptes annuels, cette société effectue pendant l'exercice, sur mandat du conseil d'administration,

des contrôles spécifiques pour soutenir la révision interne. Durant l'exercice, 48100 CHF ont été versés à ce titre.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur le résultat annuel et la marche des affaires dans le rapport de gestion et sur Internet. Au troisième trimestre, nous communiquons le résultat semestriel aux médias. En outre, un rapport rendant compte de manière appropriée du déroulement du premier trimestre, des résultats semestriels et de la marche des affaires pendant les neuf premiers mois de l'exercice est remis aux membres du conseil d'administration de la coopérative et aux délégués. Chaque année – en marge de l'assemblée annuelle des délégués – des réunions régionales sont organisées à l'automne afin de favoriser les contacts et une information plus large des délégués. À cette occasion, les délégués sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différentes thématiques d'actualité ayant trait à l'économie des assurances et au Groupe Mobilière dans son ensemble.

Versement d'excédents aux assurés

En assurance vie, il est d'usage de faire participer les clients aux excédents. La part qui leur est attribuée est calculée sur la base de dispositions légales – dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la loi fixe une quote-part minimale obligatoire – ou dépend d'accords contractuels, de l'évolution du risque, du produit des capitaux et des coûts effectifs. Etant donné que la Mobilière opère sur une base coopérative, elle rétrocède aussi une part des excédents à ses clients dans le secteur non-vie; depuis 1939, année où le principe en fut inscrit dans ses statuts, la Mobilière Suisse Société d'assurances rétrocède périodiquement à ses assurés une part des excédents réalisés sur les opérations d'assurance. Quelque 493,5 mio CHF ont ainsi été ristournés au total depuis la création du fonds d'excédents. La coopérative et la Holding SA peuvent également – la possibilité correspondante a été inscrite dans leurs statuts respectifs lors de la restructuration du Groupe Mobilière en 2000 – constituer des fonds d'excédents afin de promouvoir le développement des activités d'assurance et les principes de la coopérative. Les avoirs de ces fonds peuvent être transférés à la Mobilière Suisse Société d'assurances, qui peut les utiliser pour des répartitions d'excédents en faveur des preneurs d'assurance. La décision concernant l'emploi des fonds d'excédents et, en particulier, le transfert des fonds à la Mobilière Suisse Société d'assurances en vue de leur rétrocession aux preneurs d'assurance, appartient aux conseils d'administration de la coopérative et de la Holding SA. Le conseil d'administration de la Holding SA fixe les modalités de la répartition d'excédents. Les statuts précisent à cet égard que la part d'excédents doit être déterminée d'après la prime que paie le preneur d'assurance. La répartition peut en outre être limitée selon les statuts à des branches d'assurance, des cercles de preneurs d'assurance ou des groupes de risques déterminés.

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2006	2005
Primes brutes	1	2 023 214	1 952 608
Parts des réassureurs		- 125 378	- 108 488
Primes pour compte propre		1 897 836	1 844 120
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 13 320	- 9 789
Primes acquises pour compte propre		1 884 516	1 834 331
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 079 763	- 1 098 430
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 149 243	- 276 066
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 229 006	- 1 374 496
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 15 777	- 13 206
Frais techniques pour compte propre	3	- 460 534	- 451 571
Autres charges techniques d'assurance		- 15 275	- 14 787
Résultat technique non-vie		163 924	- 19 729
Produits des placements	5	277 453	337 985
Charges des placements	5	- 61 378	- 52 851
Autres produits financiers	6	33 340	45 178
Autres charges financières	6	- 52 732	- 79 423
Résultat financier non-vie		196 683	250 889
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		360 607	231 160
Charges extraordinaires	7	- 73 000	0
Résultat non-vie avant impôts		287 607	231 160
Impôts	8	- 53 929	- 29 814
Résultat non-vie après impôts		233 678	201 346

Compte de profits et pertes vie milliers de CHF	Annexe	2006	2005
Primes brutes	1	674 330	655 970
Parts des réassureurs		- 24 479	- 20 214
Primes pour compte propre		649 851	635 756
Variation du report de primes pour compte propre	2	2 673	- 542
Primes acquises pour compte propre		652 524	635 214
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	103 551	229 234
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	- 758 922	- 546 535
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	- 17 583	- 44 073
Variation de la réserve mathématique	2	- 24 674	- 112 979
Variation des provisions – pour le compte et au risque de tiers	2	240 447	- 8 134
Participation des assurés aux excédents		- 118 887	- 93 330
Frais techniques pour compte propre	3	- 97 165	- 86 513
Résultat technique vie		- 20 709	- 27 116
Produits des placements	5	145 571	141 800
Charges des placements	5	- 12 457	- 21 326
Autres produits financiers	6	20 198	19 922
Autres charges financières	6	- 27 878	- 40 624
Résultat financier vie		125 434	99 772
Résultat ordinaire vie avant impôts		104 725	72 656
Charges extraordinaires	7	- 27 000	0
Résultat vie avant impôts		77 725	72 656
Impôts	8	- 2 265	- 1 815
Résultat vie après impôts		75 460	70 841

Compte de profits et pertes milliers de CHF	Annexe	2006	2005
Récapitulation			
Résultat non-vie après impôts		233 678	201 346
Résultat vie après impôts		75 460	70 841
Bénéfice annuel consolidé		309 138	272 187
– dont parts minoritaires		6	19

Bilan au 31 décembre milliers de CHF	Annexe	2006	2005
Actifs			
Placements	9, 11	10 437 705	9 587 045
Placements pour le compte et au risque de tiers	10	2 359 384	2 599 831
Immobilisations incorporelles	11	4 621	3 098
Immobilisations corporelles	11	170 398	168 494
Actifs immobilisés		12 972 108	12 358 468
Disponibilités		62 588	68 743
Créances	12	149 828	260 914
Autres actifs		40 448	45 815
Comptes de régularisation		159 280	122 032
Actifs circulants		412 144	497 504
Total		13 384 252	12 855 972
Passifs			
Provisions techniques non-vie		4 121 681	3 958 985
Provisions techniques vie		2 959 133	2 919 591
Provisions techniques pour compte propre	13	7 080 814	6 878 576
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		2 359 384	2 599 831
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	14	427 501	361 355
Provisions non techniques (financières)	15	267 075	185 985
Dépôts pour réassurances cédées		3 894	1 576
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	16	424 125	359 527
Autres passifs à court terme		47 403	37 378
Comptes de régularisation		99 936	80 698
Capitaux étrangers		10 860 132	10 654 926
Capital-actions	17	200 000	200 000
Réserves de capital	17	575 000	575 000
Réserves de bénéfices		1 427 717	1 170 585
Réserves de réévaluation		321 325	255 313
Parts minoritaires		78	148
Capital propre consolidé		2 524 120	2 201 046
Total		13 384 252	12 855 972

Tableau de financement	2006	2005
milliers de CHF		
Bénéfice annuel consolidé	309 138	272 187
Gains (-)/pertes (+) réalisés/non réalisés sur		
Participations	7	- 9 880
Placements immobiliers	- 2 168	- 887
Autres placements de capitaux	- 128 733	- 182 723
Placements pour le compte et au risque de tiers	- 73 524	- 198 686
Créances	- 327	- 436
Dettes	- 52	- 54
Autres passifs	10 577	- 6 183
Revalorisations (-)/Amortissements (+) sur		
Participations	- 108	0
Placements immobiliers	8 866	- 3 151
Autres placements de capitaux	34 206	33 686
Immobilisations incorporelles	2 288	1 666
Immobilisations corporelles	12 221	11 253
Créances	118	0
Augmentation/Diminution sur		
Provisions techniques	202 280	465 832
Parts d'excédents créditées en assurance vie	- 43	- 89
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	17 142	5 797
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	- 240 447	8 134
Créances	111 412	- 195 534
Autres actifs	5 253	- 3 414
Comptes de régularisation actifs	- 37 235	20 860
Dettes	61 062	26 617
Provisions non techniques (financières)	62 071	- 6 569
Autres passifs	- 569	- 6 994
Comptes de régularisation passifs	19 228	12 032
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	372 663	243 464
Achat (-)/Vente (+) de		
Participations	4 050	68 861
Placements immobiliers	- 28 836	- 80 775
Autres placements de capitaux	- 638 423	- 415 404
Placements pour le compte et au risque de tiers	313 972	190 553
Immobilisations incorporelles	- 3 811	- 1 573
Immobilisations corporelles	- 14 125	- 8 091
Augmentation/diminution des liquidités consécutive à la modification du périmètre de consolidation	359	537
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 366 814	- 245 892
Paiement de dividendes	- 12 004	- 12 004
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 12 004	- 12 004
Variation des disponibilités	- 6 155	- 14 432
Total des disponibilités exercice précédent	68 743	83 175
Total des disponibilités exercice sous revue	62 588	68 743
Variation des disponibilités	- 6 155	- 14 432

**Tableau de variation
des fonds propres**

milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Capital propre sans participa- tions minoritaires	Participations minoritaires	Capital propre avec participa- tions minoritaires
Etat au 31.12.2004	200 000	575 000	939 412	128 531	1 842 943	1 469	1 844 412
Modification du périmètre de consolidation					0	- 1 336	- 1 336
Effet du transfert d'un immeuble d'exploitation au poste placements immobiliers*			11 005		11 005		11 005
Modification des réserves de réévaluation				126 782	126 782		126 782
Bénéfice annuel consolidé			272 168		272 168	19	272 187
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 4	- 4
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 40 000		- 40 000		- 40 000
Etat au 31.12.2005	200 000	575 000	1 170 585	255 313	2 200 898	148	2 201 046
Modification des parts minoritaires					0	- 72	- 72
Modification des réserves de réévaluation				66 012	66 012		66 012
Bénéfice annuel consolidé			309 132		309 132	6	309 138
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 4	- 4
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 40 000		- 40 000		- 40 000
Etat au 31.12.2006	200 000	575 000	1 427 717	321 325	2 524 042	78	2 524 120

* cf. état des placements (explications concernant le bilan, chiffre 11) et provisions non techniques (financières) (chiffre 15); 14,1 mio CHF moins impôts différés sur produits 3,1 mio CHF

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Modifications dans la présentation des comptes

Le cadre conceptuel des normes comptables Swiss GAAP FER, qui établit les principes de la présentation des comptes en ce qui concerne les aspects non encore fixés dans les différentes recommandations relatives à la présentation des comptes, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Les prescriptions contenues dans les différentes recommandations – et en particulier dans Swiss GAAP RCP 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurances» qui concerne spécifiquement notre branche d'activités – précèdent le cadre conceptuel. C'est pourquoi la toute première application de ce dernier n'a pas entraîné de modification substantielle dans la présentation des comptes. Par analogie au cadre conceptuel, des définitions ont été précisées et unifiées. Est également entrée en vigueur, à la même date, la recommandation Swiss GAAP RCP 16 «Engagements de prévoyance» (version remaniée). Désormais, les excédents de couverture et les découverts tels que les a calculés le Groupe Mobilière selon la RCP 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle», les réserves de cotisations d'employeur ainsi que les avantages et les engagements économiques apparaissent dans l'annexe.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres. Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les sociétés du groupe et les principales participations non consolidées figurent dans le tableau page 81.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux

propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill (valeur comptable de la participation inférieure à la part du capital propre correspondant) est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2006	2005
	CHF	CHF
EUR	1,6086	1,5565
USD	1,2185	1,3142

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs n'est pas effectuée aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont portés au bilan compte tenu d'éventuels risques de crédit selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized-cost-method). La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des rendements nets (net cash flows) escomptés attendus à la date du bilan et générés par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la date d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Ces placements sont évalués aux valeurs d'acquisition historiques.

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des participations, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Ce poste comprend également des assurances constitutives de capital pour lesquelles la banque concernée garantit un taux d'intérêt minimal sur le compte d'épargne (dépôts). Ces placements sont portés au bilan à la valeur actuelle (prix du jour) et les provisions techniques constituées pour le compte et au risque de tiers sont calculées en fonction de cette valeur.

Instrument financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions et des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put achetées servent à couvrir les risques de change et les fluctuations de prix du marché. Les autres contrats à options et les certificats sur indices d'actions et futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. En ce qui concerne le total des valeurs contractuelles et des valeurs de remplacement, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés sont évalués aux prix du jour actuels. Les valeurs de remplacement sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan, la valeur temporelle des options put achetées n'étant pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou attribuée au poste correspondant au moment de l'achat ou de la vente, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés à la valeur de remplacement, avec effet sur le résultat, sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base. Pour les transactions destinées à augmenter l'efficacité de la gestion, la valeur de remplacement positive est comptabilisée dans les réserves de réévaluation.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de 3 à 5 ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le report des primes non-vie est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

– Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnités futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.

– Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.

– Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

– Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

– Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Sous utilisation figurent les engagements ayant donné lieu à un flux de fonds. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts non prises en compte sur des reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Prestations de prévoyance en faveur du personnel: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncements d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation et participations importantes

Quote-part en % Capital-actions (milliers de la monnaie locale)

				2006	2005	2006	2005
– de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne							
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	I		100,00	100,00	CHF 1 500	1 500
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie, Nyon	V	I		100,00	100,00	CHF 25 000	25 000
Swiss Mobiliar International Versicherungs-aktiengesellschaft en liquidation, Cologne	N	E		–	74,99	EUR –	5 113
Mobilière Suisse Asset Management, Berne	A	I		100,00	100,00	CHF 500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne	N	I		100,00	100,00	CHF 148 000	148 000
– de la Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne							
Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich	N	I		100,00	100,00	CHF 10 000	10 000
Mobi24 Call-Service-Center, Berne	C	I		87,00	74,00	CHF 200	200
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	I		100,00	100,00	CHF 100	100
XpertCenter SA, Berne	C	I		100,00	100,00	CHF 100	100

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- N Non-vie
- V Vie

Mode de prise en compte

- E Mise en équivalence
- I Consolidation intégrale au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA

Une société immobilière achetée en 2006 de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour 3 mio CHF a été fusionnée avec la Mobilière Suisse Société d'assurances avec effet rétroactif au 1.1. 2006. De ce fait, le périmètre de consolidation est inchangé au 31.12. 2006 par rapport à l'année précédente.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2006	2005
milliers de CHF		
- par branches (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	811 460	780 666
Assurance responsabilité civile	184 027	170 534
Assurance véhicules motorisés	629 258	622 018
Assurance marine, aviation et transport	7 609	7 412
Assurance crédit et caution	2 825	2 545
Assurance accidents et maladie	327 845	316 558
Autres assurances	50 504	43 354
Total affaires directes	2 013 528	1 943 087
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	9 686	9 521
Total primes brutes non-vie	2 023 214	1 952 608
Vie	574 029	548 125
Assurance vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par des tiers	100 301	107 845
Total affaires directes	674 330	655 970
Total primes brutes vie	674 330	655 970

Le Groupe Mobilière exerce son activité en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	2006 Non-vie	2005	2006 Vie	2005
milliers de CHF				
Brut	- 13 551	- 9 432	2 673	- 542
Parts des réassureurs	231	- 357	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	- 13 320	- 9 789	2 673	- 542
Brut	- 1 222 379	- 1 264 899	- 780 761	- 562 964
Parts des réassureurs	142 616	166 469	21 839	16 429
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	- 1 079 763	- 1 098 430	- 758 922	- 546 535
Brut	- 65 541	- 517 799	- 17 583	- 44 073
Parts des réassureurs	- 83 702	241 733	0	0
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	- 149 243	- 276 066	- 17 583	- 44 073

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique de -24,7 mio CHF (année précédente -113,0 mio CHF) et dans les provisions - pour le compte et au risque de tiers de +240,4 mio CHF (année précédente -8,1 mio CHF).

3 Frais techniques milliers de CHF	2006 Non-vie	2005	2006 Vie	2005
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 309 474	- 293 347	- 33 276	- 33 690
Frais d'administration	- 171 200	- 173 783	- 63 889	- 52 823
Frais techniques brut	- 480 674	- 467 130	- 97 165	- 86 513
Parts des réassureurs	20 140	15 559	0	0
Frais techniques pour compte propre	- 460 534	- 451 571	- 97 165	- 86 513

Les frais de personnel de 203,4 mio CHF (193,5 mio CHF l'année précédente) sont compris dans les frais techniques et dans les sinistres et prestations d'assurance payés.

Indications concernant les institutions de prévoyance selon Swiss GAAP RPC 16

Aucune réserve de contribution de l'employeur n'a été activée au 31.12.2006, ni l'année précédente, étant donné que l'employeur n'en tire/n'en tirait aucun avantage économique.

Avantages économiques/ engagement et coût de la prévoyance	Sur/ sous-couver- ture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel		
Milliers de CHF	31.12.2006	31.12.2006	31.12.2005	2006	2006	2006	2005
Plans de prévoyance sans sur/sous-couverture	0	0	0	0	517	517	485
Plans de prévoyance avec surcouverture	27 915	0	0	0	5 473	5 473	9 425
Total	27 915	0	0	0	5 990	5 990	9 910

Les surcouvertures ne sont pas prises en compte, étant donné que l'employeur n'en tire aucun avantage économique.

Dans le cadre de la fusion entre la fondation de prévoyance de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie et la caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière, ainsi que dans le but d'harmoniser les prestations de prévoyance au sein du groupe, il a été décidé de procéder à une attribution exceptionnelle de 100,0 mio CHF au total, dont 73,0 mio CHF affectant les charges extraordinaires non-vie et 27,0 mio CHF les charges extraordinaires vie.

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2006	2005
Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s	76 389	54 886
Bénéfices non réalisés	27 587	174 401
Pertes non réalisées	- 425	- 53
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	103 551	229 234

5 Produits/Charges des placements milliers de CHF	2006 Non-vie	2005	2006 Vie	2005
Produit des titres	96 287	99 237	77 198	78 470
Produit des placements immobiliers	40 694	38 532	11 891	12 728
Produit des participations non consolidées	7 723	11 397	0	38
Intérêts sur dépôts	436	446	0	0
Revalorisations sur placements	12 071	33 199	3 849	1 363
Profits provenant de la réalisation de placements	96 243	131 866	45 813	43 423
Autres produits de placement	23 999	23 308	6 820	5 778
Produits des placements	277 453	337 985	145 571	141 800
Charge des placements immobiliers	- 8 753	- 9 393	- 2 976	- 4 124
Amortissements sur placements	- 29 081	- 26 913	- 2 797	- 10 738
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 14 062	- 8 490	- 3 486	- 3 384
Charges de gestion	- 7 473	- 6 158	- 3 122	- 3 069
Autres charges de placement	- 2 009	- 1 897	- 76	- 11
Charges des placements	- 61 378	- 52 851	- 12 457	- 21 326

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères ainsi que le produit des intérêts sur des avoirs en compte courant et sur des créances envers des participations non consolidées. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Charges extraordinaires

Dans les charges extraordinaires, sont incluses des attributions d'un montant total de 100,0 mio CHF (73,0 mio CHF non-vie et 27,0 mio CHF vie) aux institutions de prévoyance du personnel; cf. indications concernant les institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16 (chiffre 3).

8 Impôts milliers de CHF	2006 Non-vie	2005	2006 Vie	2005
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	- 42 051	- 26 460	- 1 197	- 1 815
Impôts différés	- 11 878	- 3 354	- 1 068	0
Impôts	- 53 929	- 29 814	- 2 265	- 1 815

Le taux des impôts différés de 22% correspond au taux réellement prévu. Il a été calculé sur la base du résultat avant impôts. Par prudence, les réductions d'impôts sur les pertes reportées, c'est-à-dire les impôts différés actifs de 14,0 mio CHF (32,0 mio CHF l'année précédente) n'ont pas été prises en compte.

Explications concernant le bilan

9 Placements	2006	2005
milliers de CHF		
Titres à revenu fixe (valeur de marché 2006: 6 602 534; 2005: 5 871 466)	6 609 892	5 760 517
Actions et parts de fonds** (valeur historique 2006: 1 336 561; 2005: 1 357 492)	1 611 454	1 555 960
Placements immobiliers*** (valeur historique 2006: 1 015 881; 2005: 996 950)	962 063	919 435
Prêts hypothécaires	470 269	472 122
Autres prêts	530 336	478 486
Participations non consolidées	87 207	91 299
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	10 965	14 155
Autres placements de capitaux	155 519	295 071
Placements de capitaux*	10 437 705	9 587 045
* sans liquidités (actifs circulants)	62 588	68 743
** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	495 671	483 898
*** y compris immobilisations (à des fins d'investissement) en cours de construction	38 757	56 243

Instruments financiers dérivés	Valeurs contractuelles		Valeurs de remplacement positives		Valeurs de remplacement négatives	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
milliers de CHF						
Intérêts	3 760	108 100	3 760	0	0	0
Devises	919 786	718 431	0	0	15 523	4 946
Autres instruments financiers dérivés	583 234	528 749	79 231	108 749	0	0
Total	1 506 780	1 355 280	82 991	108 749	15 523	4 946

10 Placements pour le compte et au risque de tiers	2006	2005
milliers de CHF		
Dépôts	567 890	597 347
Parts de fonds	1 791 494	2 002 484
Placements pour le compte et au risque de tiers	2 359 384	2 599 831

11 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

**Placements immobiliers
(placements)****Participations non
consolidées**

	2006	2005	2006	2005
Valeur comptable nette au 1.1.	919 435	780 743	91 299	146 673
Valeurs d'acquisition ou valeurs vénales				
Etat 1.1.	1 071 086	920 037	89 952	186 793
Entrées	65 156	83 418	0	0
Modification des valeurs vénales	14 460	1 505	0	0
Sorties	- 50 995	- 4 098	- 2 967	- 99 608
Modifications du périmètre de consolidation	6 030	0	0	2 767
Reclassification	0	*70 224	0	0
Etat 31.12.	1 105 737	1 071 086	86 985	89 952
Corrections de valeur cumulées				
Etat 1.1.	- 151 651	- 139 294	1 347	- 40 120
Amortissements	- 16 652	- 4 694	***- 7	0
Revalorisations	7 786	**21 954	0	***1 582
Sorties	16 843	1 716	- 1 118	39 785
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	0	100
Reclassification	0	*- 31 333	0	0
Etat 31.12.	- 143 674	- 151 651	222	1 347
Valeur comptable nette au 31.12.	962 063	919 435	87 207	91 299

* Transfert d'un immeuble d'exploitation (comptabilisé jusqu'ici sous immobilisations corporelles) au poste placements immobiliers

** dont 14,1 mio CHF saisis dans les réserves de bénéfice, voir présentation sous variation du capital propre (effet du transfert d'un immeuble d'exploitation au poste placements immobiliers)

*** Résultat des participations non consolidées (évaluation par mise en équivalence)

milliers de CHF

**Immobilisations
incorporelles**

	2006	2005
Valeur comptable nette au 1.1.	3 098	3 191
Valeurs d'acquisition		
Etat 1.1.	6 785	7 408
Entrées	3 811	1 581
Sorties	- 64	- 2 204
Etat 31.12.	10 532	6 785
Corrections de valeur cumulées		
Etat 1.1.	- 3 687	- 4 217
Amortissements ordinaires	- 2 288	- 1 666
Sorties	64	2 196
Etat 31.12.	- 5 911	- 3 687
Valeur comptable nette au 31.12.	4 621	3 098

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Valeur comptable nette au 1.1.	146 041	189 000	22 453	21 547	168 494	210 547
Valeurs d'acquisition						
Etat 1.1.	256 879	326 632	62 780	67 686	319 659	394 318
Entrées	227	471	15 053	7 715	15 280	8 186
Sorties	0	0	- 7 828	- 12 621	- 7 828	- 12 621
Reclassification	0	*- 70 224	0	0	0	- 70 224
Etat 31.12.	257 106	256 879	70 005	62 780	327 111	319 659
Corrections de valeur cumulées						
Etat 1.1.	- 110 838	- 137 632	- 40 327	- 46 139	- 151 165	- 183 771
Amortissements ordinaires	- 4 855	- 4 539	- 7 366	- 6 714	- 12 221	- 11 253
Sorties	0	0	6 673	12 526	6 673	12 526
Reclassification	0	*31 333	0	0	0	31 333
Etat 31.12.	- 115 693	- 110 838	- 41 020	- 40 327	- 156 713	- 151 165
Valeur comptable nette au 31.12.	141 413	146 041	28 985	22 453	170 398	168 494

* Transfert d'un immeuble d'exploitation au poste placements immobiliers

milliers de CHF	2006	2005
Valeurs d'assurance incendie		
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles	1 192 469	1 206 785

milliers de CHF	2006	2005
12 Créances		
Créances sur des preneurs d'assurance	54 316	52 009
Créances sur des compagnies d'assurances	91 661	206 354
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	1 277	2 075
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	2 574	476
Créances	149 828	260 914

13 Provisions techniques milliers de CHF	2006 Non-vie	2005	2006 Vie	2005
Reports de primes	411 081	397 761	42 514	45 186
Provisions pour sinistres	3 334 968	3 209 914	1 026 144	1 008 561
Réserve mathématique	0	0	1 887 464	1 862 790
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	3 011	3 054
Autres provisions techniques	163 755	169 463	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	170 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	11 877	11 847	0	0
Provisions techniques pour compte propre	4 121 681	3 958 985	2 959 133	2 919 591
Parts des réassureurs	320 535	404 128	0	0
Provisions techniques brutes	4 442 216	4 363 113	2 959 133	2 919 591

14 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents milliers de CHF	2006 Non-vie	2005	2006 Vie	2005
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	170 488	162 221	257 013	199 134

15 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Provisions pour restructuration	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12. 2004	104 440	36 861	12 405	153 706
Utilisation	0	- 6 585	- 5 204	- 11 789
Dissolution	- 974	- 167	- 2 857	- 3 998
Constitution	*43 190	3 491	1 400	48 081
Modification du périmètre de consolidation	0	- 15	0	- 15
Etat au 31.12. 2005	146 656	33 585	5 744	185 985
Utilisation	0	- 2 955	- 2 691	- 5 646
Dissolution	- 298	- 3 479	- 2 313	- 6 090
Constitution	32 264	60 562	0	92 826
Etat au 31.12. 2006	178 622	87 713	740	267 075

* cf. présentation de la variation du capital propre (effet du transfert d'un immeuble d'exploitation au poste placements immobiliers)

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts dus à court terme apparaissent sous le poste autres passifs ou dans les comptes de régularisation passifs.

En 2006, les attributions aux institutions de prévoyance sont comptabilisées parmi les charges extraordinaires (voir indications relatives aux institutions de prévoyance selon les normes Swiss GAAP RCP 16, ch. 3). Une part de celles-ci, soit 46,0 mio CHF, n'est pas versée au 31.12.2006; elle est incluse dans les autres provisions. Par ailleurs, les autres provisions sont, pour la plupart, liées aux immobilisations incorporelles ou corporelles ou aux prestations à des (anciens) salariés.

Les provisions pour restructuration ont été augmentées en 2003 pour le financement des mesures y relatives et du plan social. Le solde des provisions à fin 2006 correspond aux frais attendus.

16 Autres engagements à court terme

Les autres engagements à court terme s'élèvent à 424,1 mio CHF au total (359,5 mio CHF l'année précédente); il s'agit exclusivement d'engagements en rapport avec de opérations d'assurance et ceux-ci incluent les primes payées d'avance pour un montant de 262,1 mio CHF (262,0 mio CHF au 31.12.2005).

17 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

Autres éléments comptables	2006	2005
milliers de CHF		
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	500	500
Autres engagements non portés au bilan	43 845	10 003

Les engagements conditionnels concernent une obligation de garantie en faveur de tiers. Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	2 455	332
Dettes en compte courant	35 917	15 282
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	5 625	6 000
Charge d'intérêts sur compte-courant	1 082	361
Autres produits (frais d'administration imputés)	720	913

En outre, une société immobilière a été reprise en 2006 à la Mobilière Suisse Société Coopérative pour 3 mio CHF.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 28 février 2007 par le conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

Rapport du réviseur des comptes consolidés

à l'assemblée générale des actionnaires de la Mobilière Suisse Holding SA
Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe, pages 70 à 90) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 28 février 2007

PricewaterhouseCoopers SA

Jürg Reber
Chef réviseur

Enrico Strozzi

Agences générales et agents généraux

(état 1^{er} janvier 2007)

Argovie	Aarau	Daniel Probst
	Baden	Marc Périllard
	Lenzburg	Markus Fisler
	Muri (Freiamt)	Martin Egli
	Reinach	Andreas Huber
	Rheinfelden	Roger Schneider
	Zofingue	Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau	Ueli Fischer
	Trogen	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Hans Fritsche
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch	Roland Hohl
	Liestal	Alfred Guggenbühl
Berne	Belp	Christoph Schmutz
	Ostermundigen (Berne-Est)	Beat Klossner
	Berne (Berne-Ville)	Ulrich Hadorn
	Berne (Berne-Ouest)	Heinz Etter
	Bienne	Daniel Tschannen
	Berthoud	Thomas Trachsler
	Herzogenbuchsee	Maxime Borgeaud
	Interlaken (Interlaken-Oberhasli)	Philipp Mischler
	Langenthal	Bernhard Meyer
	Laupen	Max Baumgartner
	Lyss	Patrick Zahnd
	Moutier (Moutier-St-Imier)	Eric Veya
	Spiez	Peter von Känel
Thoune	Herbert Sonderegger	
Worb (Emmental)	Ulrich Brechbühl	
Fribourg	Bulle	Jacques Yerly
	Guin	Aldo Del Monico
	Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois)	Dominique Torche
	Fribourg	Robert Dupont
	Morat (Morat-Anet)	Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire	Valentin C. Spescha
	St. Moritz	Dumeng Clavuot
Jura	Delémont	Patrice Wolff
	Porrentruy	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal)	Christoph Blum
	Lucerne	Dominic Frosio
	Sursee	Herbert Heini
	Willisau (Willisau-Entlebuch)	Pius Meyer-Engeler

Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Nidwald Obwald	Sarnen	Alfred Tschanz
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen-Holdener
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch, lic. iur. Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St. Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rheineck (Rheintal) St. Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Rolf Landis Werner Engler Gian Bazzi Thomas Broger
Thurgovie	Rorschach (Arbon-Rorschach) Bischofszell (Haute Thurgovie) Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden	Bruno Erismann Edwin Hugelshofer Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Tessin	Bellinzone Lugano	Franco R. Ferrari Marco Ferrari
Uri	Altdorf	Richard Zraggen
Valais	Brigue Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Andreas Sarbach Yves Rupp Pascal Rey
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyr Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Klaus Willimann
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Patrick Wittwer Max Suter Peter Tobler Stephan Egli Thomas Schinzel Dario Landis Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Arthur H. Bär
Principauté du Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

(état 1^{er} janvier 2007)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances Direction	Bundesgasse 35 Case postale 8726 3001 Berne téléphone 031 389 61 11 téléfax 031 389 68 52
Service courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft Direktion Maklergeschäft	Genferstrasse 11 8027 Zurich
	Mobilière Suisse Société d'assurances Direction affaires de courtiers	Rue de la Cité 1 Case postale 3451 1211 Genève 3
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon 1 téléphone 022 363 94 94 téléfax 022 361 78 28
Service courtiers	Makler Service MobiLife Deutschschweiz	Genferstrasse 11 8027 Zurich
	Service Courtiers MobiLife	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 Case postale 3001 Berne téléphone 031 389 85 00 téléfax 031 389 85 99
Call Service	Mobi24 Call-Service-Center	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 0800 16 16 16 16
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques SA	Monbijoustrasse 5 3001 Berne
Expertises automobiles	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3001 Berne

Partenariats

Partenaires en Suisse pour les produits et la distribution

 sanitas	Sanitas, Assurances Maladie Suisse Lagerstrasse 107 8021 Zurich	téléphone +41 44 298 63 00 téléfax +41 44 298 63 98
 PAX VERSICHERUNGEN ASSURANCES ASSICURAZIONI	PAX, Société suisse d'assurance sur la vie Aeschenplatz 1 Case postale 4002 Bâle	téléphone +41 61 277 66 66 téléfax +41 61 277 64 56
 SwissLife	Swiss Life General-Guisan-Quai 40 Case postale 8022 Zurich	téléphone +41 43 284 33 11 téléfax +41 43 284 63 11
 REMAX	REMAX-Schweiz Rosenberghöhe 3 Case postale 6000 Lucerne 6	téléphone +41 41 429 81 81 téléfax +41 41 429 81 80
 money-net.ch	Money-net.ch BEKB BCBE net, Cyberbank Case postale 3000 Berne	téléphone +41 31 666 12 60 téléfax +41 31 666 12 55

Partenaires internationaux

 EURAPCO Producing Member since 1994	EurAPCo European Alliance Partners Company AG Genferstrasse 11 CH-8027 Zurich	téléphone +41 44 287 95 00 téléfax +41 44 287 95 01
 EUREKO	Eureko B.V. Entrada 501 NL-1096 EH Amsterdam	téléphone +31 20 6607654 téléfax +31 20 6607655
	Grazer Wechselseitige Versicherung Aktiengesellschaft Herrengasse 18-20 A-8011 Graz	téléphone +43 316 8037 0 téléfax +43 316 8037 455
	ING Employee Benefits Global Network Avenue Louis Dehoux 25 1160 Bruxelles, Belgique	téléphone +32 2 663 06 80 téléfax +32 2 673 18 10

La Mobilière est membre (Producing Member) du réseau international I.N.I. (International Network of Insurance), qui a son siège en Belgique, à Bruxelles.

